



EDITION 2023-2024

# LE GUIDE DE L'ENGAGEMENT

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

VOLONTARIAT - SNU - INITIATIVES ET PROJETS - BÉNÉVOLAT  
CITOYENNETÉ - SÉCURITÉ PUBLIQUE - VALORISATION



**info** Provence Alpes Côte d'Azur  
**Jeunes**  
EXPLORER LES POSSIBLES

**Portes  
Ouvertes**

**Samedi  
20 Janvier  
2024**

**irts**  
**PACA Corse**  
Institut du Travail Social

04 91 76 99 00

[www.irts-pacacorse.com](http://www.irts-pacacorse.com)

**+ de 20 formations  
diplômantes**

**Un secteur qui  
recrute pour des  
métiers qui ont  
du sens**

**Aide au  
financement**

Marseille et  
Alpes de Haute  
Provence (04)



# UFCV

bafa - bafd

## Passe ton Bafa ET DEVIENS ANIMATEUR-RIGE !

**UNE FORMATION COURTE DÈS 16 ANS !**

- UN JOB RÉMUNÉRÉ
- UN ENGAGEMENT CITOYEN
- UNE PREMIÈRE PRISE DE RESPONSABILITÉS

Postule sur [PACA@UFCV.FR](mailto:PACA@UFCV.FR) ou au **04 83 76 09 83**



Flashe ce QRcode  
pour accéder au site  
**BAFA.UFCV.FR**

Rejoins-nous sur    Génération Bafa !



# L'INFORMATION JEUNESSE EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

**L'Information Jeunesse en Provence-Alpes-Côte d'Azur** est un réseau de proximité de **71 structures** s'adressant aux jeunes pour répondre à leurs demandes et les accompagner vers l'autonomie. Présent sur tout le territoire régional, le réseau accueille les jeunes dans des structures locales et territoriales, **labellisées Information Jeunesse**.

**Le réseau Info Jeunes informe tous les jeunes** gratuitement, avec ou sans rendez-vous, de manière anonyme.

Divers services sont proposés dans le réseau Info Jeunes Provence-Alpes-Côte d'Azur, sur tous les sujets : Orientation, Organisation des études, Métiers et Formations, Emploi et Jobs, Engagement et Volontariat, Initiatives et Projets de jeunes, Mobilité internationale, Accès au numérique, Vie associative et étudiante, Santé, Logement, Culture et Loisirs.

Dans les structures Info Jeunes, l'accompagnement se fait en accueil individualisé ou en groupe, lors de forums et de journées d'actions. Des permanences spécialisées sont assurées par des professionnels : avocats, écrivain public, recruteurs, ateliers multimédias sur la recherche d'emploi en ligne, la découverte des métiers, sur l'apprentissage des bases de l'informatique, etc.

Peuvent aussi être proposés : des services d'offres de jobs tout au long de l'année, d'offres de logements de particulier à particulier, Internet gratuit en libre accès, des espaces thématiques d'accueil et d'exposition...

**Info Jeunes Provence-Alpes-Côte d'Azur édite pour la 6ème année le Guide de l'engagement.**

Les formes d'engagement sont nombreuses, et parfois méconnues. C'est pourquoi nous avons réalisé ce guide afin de présenter toutes les routes possibles de l'engagement : du bénévolat associatif (ponctuel ou régulier) aux multiples formes de volontariats (en France ou à l'étranger), en passant par l'action citoyenne (dans son lycée, sa fac, son lieu de travail ou sa ville).

**Les 71 structures Information Jeunesse en Provence-Alpes-Côte d'Azur** vous informent et vous accompagnent dans vos démarches pour vous permettre de trouver la bonne formule, celle qui vous correspond.

Pour en savoir plus restez informés sur

[www.infojeunes-paca.fr](http://www.infojeunes-paca.fr) • [www.projeunes-paca.fr](http://www.projeunes-paca.fr)

[www.infojeunes-canebiere.fr](http://www.infojeunes-canebiere.fr)

et suivez-nous sur les réseaux sociaux :



#INFOJEUNESPACA

# SOMMAIRE

## ÊTRE BÉNÉVOLE

- Différentes formes de bénévolat p. 6
- Statut du bénévole p. 6
- Trouver du temps p. 7
- Se former p. 7
- Être mentor p.8

## ÊTRE VOLONTAIRE

- Service civique en France et à l'étranger p. 10
- Corps Européen de Solidarité (CES) p. 12
- Volontariat de solidarité internationale (VSI) p. 14
- Volontariat franco-allemand (VFA) p. 15
- Volontaires de l'aide de l'Union européenne (UE) p. 15
- Volontariat international de la Francophonie (VIF) p. 15
- Volontariat des Nations unies (VNU) p. 15
- Volontariat international en entreprise ou en administration (VIE/VIA) p. 16

## S'ENGAGER COMME ANIMATRICE / ANIMATEUR

- Passer le BAFA et le BAFD p. 16

## S'ENGAGER DANS LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

- S'engager dans la Défense nationale et la gendarmerie p. 17
- S'engager dans la Police nationale p. 19
- Pompier volontaire : Sapeurs et marins p. 19
- Volontaire à l'EPIDE p. 20

## ÊTRE ENGAGÉ.E DANS LA CITOYENNETÉ

- Le « parcours de citoyenneté » pour les jeunes p. 21
- Voter p. 22
- La réserve civique et autres réserves citoyennes p. 23
- Service national universel (SNU) p. 24
- Engagement local et régional p. 25
- Engagement dans la vie scolaire et étudiante p. 26
- Engagement dans le monde du travail p. 28

## S'ENGAGER DANS DES INITIATIVES ET PROJETS

- Le projet p. 29
- Se faire aider p. 29
- Focus sur l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) :  
Entrepreneur.euses engagé.es p. 29
- Financer son projet p. 31

## S'ENGAGER : RECONNAISSANCE ET VALORISATION

- Des droits acquis grâce à l'engagement p. 34
- Les outils de valorisation p. 36

## CARNET D'ADRESSES

- Adresses ressources p. 37
- Le réseau Info Jeunes en Provence-Alpes-Côte d'Azur p. 40



GOUVERNEMENT

Liberté  
Égalité  
Fraternité

# TROUVER SA VOIE

SENGAGER.FR



L'ARMÉE DE TERRE  
RECRUTE ET FORME

16 000 POSTES

**POUR EN SAVOIR PLUS CONTACTEZ LE CENTRE  
DE RECRUTEMENT (CIRFA) LE PLUS PROCHE**

CIRFA de Nice  
Caserne filley, 2 rue Sincaire  
06300 Nice France  
**04 93 62 78 73**

CIRFA de Toulon  
322 Boulevard Commandant  
Nicolas  
83000 Toulon France  
**04 22 43 90 10**

CIRFA de Marseille  
28 rue des Catalans  
13007 Marseille France  
**04 13 59 47 70**

CIRFA d'Aix en Provence  
Boulevard des Poilus  
13100 Aix en Provence France  
**04 42 95 18 31**

CIRFA de Gap  
4 rue Bayard  
05000 Gap France  
**04 92 67 54 27**

CIRFA d'Avignon  
32 rue Joseph Vernet  
84000 Avignon France  
**04 90 14 52 93**

# ÊTRE BÉNÉVOLE

## Différentes formes de bénévolat

Avant de se lancer dans une action de bénévolat, il faut se poser les bonnes questions :

Quel sens veut-on donner à son engagement ? Pourquoi le faire et dans quel domaine ?

Quel temps est-on prêt à y consacrer ? Une fois engagé dans une structure, celle-ci compte sur le.s bénévole.s...

Le bénévolat peut s'exercer dans tous types d'associations : sportives, culturelles, sociales, humanitaires ou de solidarité, et prendre différentes formes comme par exemple : **Chantiers de jeunes bénévoles** : pour certains dès 13 ans et jusqu'à 30 ans, c'est l'occasion de rencontrer des personnes d'origines et de cultures diverses, autour d'un projet de rénovation, d'archéologie, de protection de l'environnement ou de soutien aux plus fragiles.

Non rémunérés, petite participation financière, en France et à l'étranger.

**Réserve civique** : voir partie « Citoyenneté » de ce guide

**Bénévolat de compétences** : les salariés peuvent donner de leur temps personnel pour aider des associations dans la réalisation de leurs projets

**Mécénat de compétences** : les salariés aident des associations d'intérêt général sur leur temps de travail avec l'accord de leur entreprise

**Bénévolat à distance et collaborations en ligne** :

[www.onlinevolunteering.org/fr](http://www.onlinevolunteering.org/fr)  
[www.associations.gouv.fr](http://www.associations.gouv.fr) rubrique je veux m'engager/ je suis jeune  
<https://www.jeveuxaider.gouv.fr>  
<https://www.diffuz.com>

Pour trouver une mission de bénévolat, contacter : les structures Info Jeunes, France bénévolat, Tous Bénévoles, les DDVA (Délégués départementaux à la vie associative), les sites gouvernementaux comme « je veux aider » : voir le carnet d'adresses.

Autres pistes : les CRIB - Centres de Ressources et d'Information des Bénévoles (coordonnées sur le site [www.associations.gouv.fr](http://www.associations.gouv.fr)), les maisons des associations, les mairies, le bouche à oreille, la presse...

## Statut du bénévole

Situation dans laquelle une personne apporte temps et compétences à titre gratuit pour une autre personne ou un organisme, c'est un engagement libre, sans autre lien financier que d'éventuels dédommagements de frais, ni lien de subordination juridique. Il peut être interrompu sans procédure, ni dédommagement.

Seule obligation : respecter les statuts de l'organisme au sein duquel s'exerce le bénévolat, ainsi que les normes de sécurité du domaine d'activité. Le bénévole ne perçoit pas de rémunération mais peut parfois être dédommagé de frais induits par son activité (déplacements, hébergement, achat de matériel...).

Les bénévoles ayant une activité régulière peuvent bénéficier de « titre restaurant du bénévole ».

[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)  
rubrique fiches pratiques par thème/association

**Protection du bénévole** : aucun droit à la prise en charge de ses dépenses de santé n'est lié au statut du bénévole.

**Responsabilité civile** : Il appartient aux associations d'assurer leurs bénévoles et de les indemniser s'ils subissent des dommages corporels. Inversement, en cas de dommages causés par un bénévole, puisqu'il agit sous l'autorité directe de l'association, la responsabilité de l'association peut être engagée, sauf si le dommage a été causé par une faute du bénévole. Dans ce cas la responsabilité pénale du bénévole peut être engagée.

## Trouver du temps

Différents congés existent pour faciliter un engagement régulier ou une expérience ponctuelle.

### **Congé solidaire :**

[www.france-volontaires.org](http://www.france-volontaires.org),  
rubrique Avant le volontariat /

### **Congé de solidarité internationale :**

[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr), dans barre de recherche taper volontariat

### **Congé sabbatique :**

[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) rubrique Travail/formation/congés dans le secteur privé

### **Réduction du Temps de Travail :**

pour les salariés qui exercent des responsabilités à titre bénévole.

Loi n° 2000-37 du 19 janvier 2000 relative à la réduction négociée du temps de travail (article 15)

[www.legifrance.gouv.fr](http://www.legifrance.gouv.fr)

### **Congé de représentation :**

[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)/associations rubrique fonctionnement d'une association

### **Congé engagement :**

[www.associations.gouv.fr/conge-engagement.html](http://www.associations.gouv.fr/conge-engagement.html)

### **Congé de formation animateur ou cadre jeunesse :**

[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) rubrique formation des salariés du secteur privé

**Autres congés de formation continue, professionnelle et tout au long de la vie :** (Loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel). Depuis le 1er janvier 2019, chaque actif (hors agents publics) dispose d'un compte personnel de formation (CPF) crédité en euros. Le CPF peut être alimenté aussi par les activités bénévoles et de volontariat, et servir ainsi à cofinancer un projet.

[www.moncompteformation.gouv.fr](http://www.moncompteformation.gouv.fr)  
<https://travail-emploi.gouv.fr>

rubrique formation professionnelle

## Se former

Importante, recommandée, parfois indispensable, la formation des bénévoles leur permet d'être plus efficaces et d'acquérir de réelles compétences supplémentaires.

Le CFGA, certificat de formation à la gestion associative, est délivré après une formation théorique et pratique (gestion administrative, financière et humaine).

### **En savoir + :**

[www.associations.gouv.fr](http://www.associations.gouv.fr)

Où préparer le CFGA ?

- Université de Toulon :

[www.univ-tln.fr](http://www.univ-tln.fr)

D'autres formations, courtes et thématiques peuvent être proposées par des associations, soit gratuites, soit financées par différents dispositifs de formation, notamment le CPF (voir ci-dessus). Le Mouvement Associatif Région Sud PACA correspondant du CNAJEP en région, regroupe des structures proposant des formations :

<https://lemouvementassociatif-sudpaca.org>

## Ressources sur le web : voir carnet d'adresses

Informations complémentaires dans notre publication **Actuel Provence-Alpes-Côte d'Azur 'Créer une association»**





## Témoignage



### Marjorie Bardy, bénévole dans la solidarité internationale.

J'ai toujours été engagée dans le milieu associatif, que ce soit en tant que bénévole ou salariée. Enfant, je pratiquais plusieurs loisirs ou je partais en vacances grâce à des associations de quartier, puis plus tard, j'ai passé mon BAF pour « passer de l'autre côté de la barrière » en tant que bénévole et animer les plus jeunes. J'ai poursuivi dans cette voie de l'animation, et en ai fait ma carrière.

Aujourd'hui, continuer à prendre du temps pour être bénévole dans une association de solidarité internationale est primordial pour moi. Donner un peu de mon temps (1 à 2 fois par mois), et s'engager pour des causes qui me tiennent à cœur, est essentiel à mon équilibre de vie. Porter le projet de cette asso qui s'investit pour l'égalité, le vivre-ensemble, la souveraineté alimentaire, la justice climatique et économique, m'anime beaucoup. J'ai des échanges avec des personnes que je n'aurai pas forcément rencontrées ailleurs. S'enrichir de leurs expériences, de leurs témoignages, me fait grandir, m'ouvre sur le monde.

Comme Saint Exupéry le disait dans son livre Citadelle : « Quand tu donnes, tu reçois plus que tu ne donnes. Car tu n'étais rien et tu deviens. »

## Être mentor : le Mentorat Info Jeunes, on a tous quelque chose à partager !

Le **Mentorat Info Jeunes** est le nouveau programme porté par Info Jeunes France. Le CRIJ et les structures du réseau Info Jeunes Provence-Alpes-Côte d'Azur s'inscrivent dans cette dynamique pour que les jeunes de la région puissent bénéficier du Mentorat IJ.

Le Mentorat Info Jeunes repose sur une **relation solidaire et bénévole** entre un jeune « mentor » - désireux de partager son expérience - et un jeune « mentoré » en demande de soutien, d'écoute ou d'accompagnement. Un lycéen, un jeune actif, un entrepreneur, un volontaire (Service Civique, mobilité internationale...) **peut devenir mentor** et consacrer quelques heures par mois à un

autre jeune afin de l'aider dans son parcours ! Mais aussi tout professionnel plus expérimenté.

Tout jeune de moins de 30 ans (collégien, lycéen, étudiant, apprenti, jeune en insertion ou en formation professionnelle, jeune sans formation ou sans emploi, jeune créant son entreprise...) peut être accompagné pendant 12h minimum sur 6 mois maximum en s'inscrivant comme mentoré !

**Intéressé.e pour être épaulé.e dans votre parcours ?**

**Désireux de partager votre expérience en devenant mentor IJ ?**

**Rapprochez-vous de la structure Info Jeunes la plus proche de chez vous. Voir le carnet d'adresses.**





LA MARQUE RÉFÉRENCE  
DE L'ÉDITION  
PUBLICITAIRE

dédiée  
à la jeunesse !

[www.connect-comtogether.com](http://www.connect-comtogether.com)



La marque référence  
de l'édition publicitaire

Agence Nord (Rouen) : Tél. 02 32 96 31 31  
Agence Centre (Bourges) : Tél. 02 48 20 58 57

Dépôt légal 4<sup>e</sup> trimestre 2023 - N° 207-05



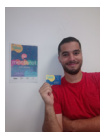
[www.connect-comtogether.com](http://www.connect-comtogether.com)

CONNECT  
est une marque PPGMA

PRINT &  
DIGITAL



## Témoignage



### Yanis 27 ans, mentor de Manny, 14 ans qui veut devenir professionnel dans l'audio-visuel

J'ai accepté de devenir mentor pour Manni pour lui transmettre mes compétences et mon savoir, mon réseau, surtout pour un jeune motivé et dynamique.

J'aime beaucoup donner, mais ça m'apporte aussi : c'est très gratifiant de voir un jeune s'épanouir grâce à ce dispositif, le voir se confronter à la réalité du métier et à des professionnels, et en même temps l'aider à être « cadré » dès le départ.



## ÊTRE VOLONTAIRE

Le volontaire s'engage au sein d'une association ou entreprise pour une mission au service de l'intérêt général et pour une durée précise. Il perçoit en contrepartie une indemnité non imposable et bénéficie d'une couverture maladie. Plusieurs formes de volontariat existent en France ou à l'étranger.

La Loi du 10 mars 2010 relative au **Service Civique** a créé deux formes de Service Civique : l'engagement de Service Civique et le volontariat associatif. Cette loi regroupe, par ailleurs, d'autres formes de volontariat : activités de volontariat/Corps Européen de Solidarité, Volontariat de Solidarité Internationale, volontariat international en entreprise, volontariat international en administration.

### Service civique en France et à l'étranger

L'engagement de Service Civique est une politique publique qui vise à favoriser la mixité et la cohésion sociale.

**Pour qui ?** Tous les jeunes entre 16 et 25 ans, jusqu'à 30 ans si en situation d'handicap, sans conditions de diplôme.

**Durée :** de 6 à 12 mois, 8 en moyenne selon les missions, 24h par semaine minimum et jusqu'à 35h.

#### Quel type de mission ?

Mission d'intérêt général dans les domaines suivants :

Solidarité, Environnement, Sport, Culture et loisirs, Éducation pour tous, Santé, Mémoire et citoyenneté, Développement international et action humanitaire, Citoyenneté européenne, Intervention d'urgence en cas de crise.

La mission peut être effectuée auprès d'associations, d'ONG, de fondations, d'établissements publics ou de collectivités territoriales en France ou à l'étranger. Désormais, le service civique s'articule avec le SNU (Service National Universel), pour être l'une des possibilités de « phase 3 ». cf rubrique : Être engagé.e dans la citoyenneté de ce guide.

**Indemnité :** 609,96 €

Majoration de cette indemnité sur critères sociaux pour les étudiants boursiers et les bénéficiaires du RSA : 113,13 €

**Indemnité pour les missions à l'étranger :** 662,40 €

Le.la jeune volontaire est accompagné.e par un.e tuteur.



## Bon à savoir

Une nouvelle plateforme régionale a été lancée en mars 2022 par la Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES) concernant l'engagement des jeunes en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Vous y trouverez des informations sur les formations civiques et citoyennes, le tutorat, les actualités, les ressources....

<https://engagement-jeunesse-paca.org>

trice, participe à une phase de préparation et il.elle est soutenu.e dans sa réflexion sur son projet d'avenir. Autres avantages : protection sociale intégrale, formation civique et citoyenne et Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1), carte de Service Civique (mêmes avantages que les étudiants). À l'issue de la mission, le.la volontaire reçoit une attestation officielle et réalise un bilan nominatif mettant en avant les compétences acquises.

L'engagement en service civique est valorisé dans son parcours (formation, recherche d'emploi). Il.elle peut candidater auprès de l'Institut de l'Engagement pour bénéficier d'un accompagnement plus poussé dans ses projets (recherche d'emploi, formation ou création d'entreprise)

[www.engagement.fr](http://www.engagement.fr)

>> En savoir + :

[www.service-civique.gouv.fr](http://www.service-civique.gouv.fr)



## Bon à savoir

Toute personne âgée de plus de 25 ans peut effectuer un volontariat associatif pour mener à bien, entre 6 et 24 mois, des missions d'intérêt général auprès d'associations, de fondations ou, dans les départements et collectivités d'outre-mer, de personnes morales de droit public. Les volontaires bénéficient d'une indemnisation et d'une couverture sociale complète financées par l'organisme d'accueil. [www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F13273](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F13273)



## Témoignage



### Tassnime, volontaire en service civique Info Jeunes Provence-Alpes-Côte d'Azur

En Janvier 2023, j'ai commencé mon service civique pour une durée de 7 mois à la maison de l'étudiant du Centre Info Jeunes Provence-Alpes-Côte d'Azur à Marseille. Mes deux principales missions ont été de partir en intervention auprès des collégiens et des lycéens pour leur présenter des métiers porteurs d'avenir de manière ludique et de m'occuper de la vie de la structure en faisant des expositions sur divers thèmes ou en m'occupant du pré-accueil des bénéficiaires. Mon service civique m'a permis de découvrir le monde associatif et social que je ne connaissais pas et dans lequel j'hésitais à faire carrière.

Ainsi j'ai pu être confortée dans mon choix de devenir assistante sociale. Puis, sur un plan personnel j'ai pu développer certaines compétences et être plus à l'aise à l'oral, ce qui était difficile pour moi.



## Témoignage



### Milany VARELA DOS SANTOS JORGE, 23 ans, volontaire en Service Civique à AGIS 06 Service Cap Jeunesse à Nice

Je suis engagée en Service Civique, auprès de l'association Agis 06 Service Cap Jeunesse, depuis décembre 2022, pour une durée de 8 mois. Ma mission est d'animer le Tiers lieu Quai des Horizons, dont les thématiques sont le numérique, le multimédia et le culturel.

Jusqu'à présent, j'ai pu réaliser différentes actions. J'ai pu mettre en place deux expositions artistiques, dont une était la mienne. J'ai eu l'opportunité de présenter, pour la première fois, mon travail en dehors du cadre académique, et même organiser un vernissage !

J'ai planifié et élaboré de la signalétique d'exposition, réalisé des supports de communication pour différents événements, fait de la prospection, des recherches et de nombreuses rencontres (artistes, associations, étudiants) et réalisé des partenariats et des ateliers culturels.

J'ai participé à l'accueil du public dans l'association et durant le Forum des Horizons (jobs d'été et jobs étudiants, engagement des jeunes, mobilité internationale).

Être volontaire, dans une association qui soutient les jeunes, confrontés aux nombreuses problématiques auxquelles nous faisons face, a beaucoup de sens pour moi. J'ai, à présent, une autre vision du monde associatif.

Ce volontariat fut un défi personnel qui m'a beaucoup appris, notamment à mieux gérer le stress lors de prises de parole en public, à estimer le temps nécessaire à la réalisation d'un projet événementiel avec toutes ses étapes, à gérer un budget lié à une action, à appréhender les droits en matière d'exposition, à me perfectionner sur l'aspect de la communication etc.

Cette expérience m'a permis d'utiliser mon savoir-faire dans le domaine créatif et c'est une très belle sensation de se sentir utile pour une bonne cause !

## Corps Européen de Solidarité (CES)

Ce programme s'adresse aux jeunes de 18 à 30 ans souhaitant s'engager dans des actions de solidarité en France ou en Europe. Ce programme permet aux jeunes d'apporter leur contribution dans différents champs d'intervention de la solidarité (inclusion, éducation, citoyenneté et participation démocratique, culture, santé...) **de 2 semaines à 12 mois** au sein d'une structure en **Europe ou dans un pays voisin de l'Europe**. Il leur permet de découvrir une autre culture et d'acquérir des compétences utiles à leur développement personnel et professionnel. Cela

peut aussi être un tremplin pour le montage d'un projet ou un engagement bénévole. À la fin de leur engagement, ils reçoivent un certificat de participation au Corps Européen de Solidarité qu'ils peuvent mentionner sur leur CV.

**À noter :** Les frais de transport, d'hébergement et d'assurance sont pris en charge et les volontaires bénéficient d'une somme forfaitaire différente selon le niveau de vie du pays de destination, pour leur nourriture et argent de poche, éventuellement de soutien linguistique et d'une formation de préparation au départ adéquate.

**>> En savoir + :**

[www.corpeuropeensolidarite.fr](http://www.corpeuropeensolidarite.fr)

## Spécial Hautes Alpes :

### Aide financière - Coup de pouce service civique

Le Service Départemental de la Jeunesse, de l'Engagement et du Sport de la DSDEN des Hautes-Alpes lance une aide pour inciter les jeunes à **démarrer une mission de service civique**.

**L'objectif est d'encourager les jeunes à s'engager dans une mission de service civique** hors de leur lieu de résidence et en particulier dans des territoires où les loyers sont élevés.

Cette **aide financière** permettra de subvenir aux besoins des volontaires liés :

- **au logement** (aide au premier loyer)
- **à la mobilité des jeunes** ( carte transport collectif, achat vélo, carburant, ... )

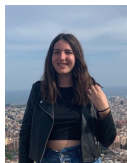
Pour bénéficier de l'aide il faut **que le lieu de la mission soit éloigné du lieu de résidence et que le jeune soit en cours de recrutement**.

L'attribution de l'aide est concomitante avec la signature du contrat d'engagement. La bourse peut être attribuée même si le service civique a commencé.

<http://www.hautes-alpes.gouv.fr/aide-financiere-coup-de-pouce-service-civique-a8409.html>



## Témoignage



### Giulia, Italie

Je m'appelle Giulia, je suis italienne, j'ai 25 ans et je suis volontaire dans le cadre du programme Corps européen de solidarité à Info Jeunes Provence-Alpes-Côte d'Azur à Marseille. Mes missions consistent à promouvoir la mobilité internationale à travers les réseaux sociaux, la participation aux stands et le témoignage auprès des jeunes et professionnels, ainsi qu'à accueillir le public de notre structure.

J'ai connu cette opportunité justement grâce à une autre expérience de mobilité. En fait, l'année dernière, dans le cadre d'un projet Erasmus à l'Université de Reims, j'ai rencontré des volontaires CES qui m'ont parlé avec grand enthousiasme de ce dispositif, ce qui a éveillé mon intérêt. Je voulais continuer à vivre en France et faire des choses concrètes après beaucoup d'années d'études, donc je me suis renseignée et j'ai candidaté. Cette expérience m'a beaucoup aidée à connaître le monde du travail, à gagner de la confiance en moi et à comprendre ce que j'aimerais bien faire après cette année de volontariat. Je recommande le CES à tous les jeunes qui ont envie de vivre et travailler dans un contexte multiculturel et de se mettre en jeu.

## Volontariat de solidarité internationale (VSI)

Ce programme national permet à toute personne majeure de s'engager, pour une période de 1 à 2 ans dans un projet de solidarité (actions d'éducation, de santé, coopération humanitaire...).

Les volontaires sont pris en charge par l'une des associations agréées qui cofinancent la formation, les frais de voyage, l'indemnité, la couverture sociale et l'accompagnement au retour.

Pour contacter une association agréée VSI :

[www.france-volontaire.org](http://www.france-volontaire.org)



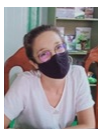
### Bon à savoir

Le Réseau des Espaces Volontariats (REV) : centres de ressources dédiés à tous les acteurs du volontariat de l'association France Volontaires, conseillent, orientent les acteurs et organisent des actions pour promouvoir les formes de volontariat et mettre en réseau les acteurs

[www.france-volontaire.org](http://www.france-volontaire.org)



### Témoignage



#### Témoignage d'Isabelle /France Volontaires

Isabelle est arrivée au Cambodge début avril et elle débute une mission de Volontariat de Solidarité Internationale (VSI) d'un an, comme coordinatrice de la levée de fonds au sein de l'ONG Krousar Yoeung.

Soursdei ! Bonjour ! je m'appelle Isabelle Barreau, j'ai 25 ans et je suis arrivée au Cambodge en avril, juste avant le Nouvel An khmer

! J'arrive d'Ho Chi Minh Ville, au Vietnam, où j'ai passé un an et demi au sein de l'association Planète Enfants et Développement (PE&D).

Je suis diplômée d'un Master en Gouvernance des Relations Internationales à l'Institut d'Études Politiques (IEP) de Toulouse. Durant mes études, j'ai eu l'occasion de vivre plusieurs expériences à l'étranger et de faire un semestre d'échange en Chine et un à Malte. Les relations internationales m'ont passionnée, ainsi que la coopération internationale, surtout en Asie, et la protection de l'environnement marin.

Après un stage au sein de l'Organisation Maritime Internationale à Londres et un stage au sein de la Représentation Permanente de la France auprès de la Conférence du Désarmement à Genève, je souhaitais continuer à travailler dans la coopération internationale. Cependant, je voulais aussi mettre mes expériences au profit d'une cause engagée en travaillant sur le terrain afin de voir directement les effets de mon travail. Étant très attirée par l'Asie du Sud-Est, j'ai donc cherché des opportunités pour m'engager au service d'une ONG dans cette région.

C'est grâce au volontariat, j'ai pu partir ! D'abord au Vietnam, comme volontaire de Service Civique, puis en tant que VSI au sein de Planète Enfants & Développement et maintenant, c'est une nouvelle expérience qui commence au Cambodge. Ce n'est donc pas ma première expérience de volontariat, mais c'est une nouvelle mission et la rencontre d'une nouvelle culture, c'est passionnant !

<https://france-volontaires.org/temoignage/portrait-disabelle-barreau-en-vsi-au-sein-de-long-krousar-yoeung-comme-coordinatrice-de-la-leeve-de-fonds/>

## Volontariat franco-allemand (VFA)

Le VFA s'adresse aux 18-25 ans. Il permet aux volontaires de s'engager en faveur d'un projet collectif, pendant 12 mois en effectuant une mission d'intérêt général au sein d'une association ou d'un établissement scolaire français ou allemand dans le domaine culturel, écologique, social, sportif, etc. Le volontaire a le statut de service civique et bénéficie d'un accompagnement binational avec une formation interculturelle, civique et linguistique.

>> En savoir + :

[www.volontariat.ofaj.org](http://www.volontariat.ofaj.org)

## Volontaires de l'aide de l'Union européenne (UE)

Ce programme ( volet du Corps Européen de Solidarité) s'adresse à tous les citoyens de l'UE, d'au moins 18 ans. Leur mission est d'apporter leur soutien à l'organisation de l'aide humanitaire et de contribuer à renforcer les capacités locales et la résilience des communautés victimes de catastrophes. Les missions varient de 1 à 18 mois. L'appui proposé aux bénévoles comprend le voyage, le logement, une assurance, un apprentissage et développement continu, une allocation mensuelle pendant toute la durée de leur mission, et une indemnité de réinstallation pour les aider à couvrir leurs frais de retour.

>> En savoir + :

[https://europa.eu/youth/eaaidvolunteers\\_fr](https://europa.eu/youth/eaaidvolunteers_fr)



### Bon à savoir

Découvrir le monde - Un portail national pour vivre une expérience à l'étranger.

[www.decouvrirlemonde.jeunes.gouv.fr](http://www.decouvrirlemonde.jeunes.gouv.fr)

## Volontariat international de la francophonie (VIF)

Le VIF offre aux jeunes francophones de 21 à 34 ans la possibilité de s'investir dans un projet de développement de la francophonie au sein d'institutions francophones pendant 1 an. Ce programme leur permet de valoriser leur formation, leurs compétences techniques ainsi que leurs qualités personnelles, tout en contribuant à des actions en faveur du développement de la Francophonie.

Le candidat doit avoir la nationalité de l'un des 57 États ou gouvernements membres de la francophonie et être titulaire d'un diplôme universitaire ou équivalent.

Le volontaire perçoit une indemnité mensuelle de subsistance et bénéficie d'assurances. Les allers-retours entre le pays d'affectation et le pays d'origine sont pris en charge par l'OIF et/ou la structure d'accueil.

>> En savoir + :

[www.jeunesse.francophonie.org](http://www.jeunesse.francophonie.org)

## Volontariat des Nations unies (VNU)

Ce programme de volontariat a pour objectif de soutenir la paix et le développement dans des communautés à travers le monde. Les jeunes diplômés âgés de 25 ans minimum, avec un diplôme universitaire ou un diplôme de technicien supérieur, avec au moins 2 ans d'expérience professionnelle, possédant de bonnes connaissances dans au moins une des trois langues de travail du programme VNU (anglais, français ou espagnol), et capables de travailler dans un environnement multiculturel peuvent postuler. La plupart des missions se déroulent entre 6 et 12 mois, des missions de moins de 3 mois sont possibles.

Le volontaire reçoit une allocation de subsistance, les frais de trans-



port et une allocation pour frais d'installation, une assurance vie, santé et invalidé permanente, des congés annuels et une allocation pour frais de réinstallation.

>> **En savoir + :** [www.unv.org/fr](http://www.unv.org/fr)  
**volontaire sur site ou en ligne**  
<https://app.unv.org>

## Volontariat international en entreprise ou en administration (VIE/VIA)

Ces dispositifs permettent aux étudiants, jeunes diplômés ou en recherche d'emploi, de 18 à 28 ans, de nationalité française ou européenne, de s'engager comme volontaire international, pour une

période de 6 à 24 mois (renouvelable), dans une entreprise française implantée à l'étranger (VIE) ou en administration (VIA). Dans ce dernier cas, les volontaires participent à l'action de la France dans une ambassade, un consulat, une mission économique française à l'étranger ou dans un service de coopération et d'action culturelle. Être volontaire international permet de bénéficier d'un statut public protecteur : les volontaires reçoivent une indemnité forfaitaire, variable selon les pays d'affectation. Les frais de voyage et d'installation et la protection sociale sont pris en charge.

>> **En savoir + :**  
<https://mon-vie-via.businessfrance.fr>

# S'ENGAGER COMME ANIMATRICE / ANIMATEUR

## Passer le BAFA et le BAFD

Un job pas comme les autres : À partir de 16 ans, les animatrices et animateurs BAFA interviennent auprès de jeunes publics qu'ils vont ouvrir aux valeurs de l'éducation populaire, de la solidarité et du mieux vivre ensemble. En même temps, la formation et les actions menées en équipe leur apportent des compétences utiles à leurs projets d'avenir.

Le BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animation) est un diplôme d'État permettant d'encadrer à titre non professionnel et de façon occasionnelle des enfants et des adolescents en Accueils Collectifs de Mineurs (ACM). Une formation en 3 étapes : une session de formation générale de 8 jours, un stage pratique de 14 jours minimum, une session d'approfondissement ou de qualification de 6 à 9 jours.

Les titulaires du BAFA complet qui veulent passer à la direction de centres de vacances ou autres ACM, doivent obtenir le BAFD après 18 ans.

[www.jeunes.gouv.fr/-BAFA-BAFD](http://www.jeunes.gouv.fr/-BAFA-BAFD)

Attention chaque structure préparant au BAFA a des spécificités et des tarifs variables, il convient de bien comparer les offres. Il existe des aides pour financer une partie de la formation au BAFA : CAF, Conseil Régional PACA, Mairies, Comités d'entreprises, organisateurs d'ACM Cf. Fiche «Le Bafa et la BAFD», éditée par Info Jeunes Provence-Alpes-Côte d'Azur. Voir aussi le portail [www.mesdroitssociaux.gouv.fr/accueil](http://www.mesdroitssociaux.gouv.fr/accueil) et le site : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

**Aide spécifique exceptionnelle de 100 €**, pour les jeunes ayant accompli une mission de service civique entre le 1<sup>er</sup> janvier 2022 et le 31 décembre 2023 et souhaitant s'engager dans une formation au BAFA ou au BAFD.

<https://www.asp-public.fr/aides/aide-a-la-formation-bafa-bafd-dans-le-cadre-du-service-civique>

### **Vous avez validé votre formation générale du BAFA ?**

Vous pouvez demander à le faire reconnaître en tant qu'équivalence de MIG et valider votre phase 2 du SNU

# S'ENGAGER DANS LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Plusieurs statuts et dispositifs d'engagement existent. Pour certains, une contrepartie financière est demandée.

## S'engager dans la Défense nationale et la gendarmerie

### Service militaire volontaire (SMV)

Le SMV s'adresse aux jeunes de 18 à 25 ans éloignés de l'emploi et sans qualification. Avec deux options : les volontaires « stagiaires » signent un contrat de 8 à 12 mois, suivent une formation civique et citoyenne, une remise à niveau scolaire et peuvent passer leur permis de conduire. Ils peuvent aussi suivre une formation professionnelle qualifiante. Les volontaires « experts », titulaires au minimum du brevet des collèges, d'un CAP ou d'un BEP, acquièrent une première expérience professionnelle dans l'instruction à la conduite, la comptabilité, les ressources humaines, le secrétariat ou en participant à l'encadrement des volontaires stagiaires. Le volontaire expert signe un contrat d'un an renouvelable 4 fois. Dans les deux options, les volontaires sont logés et nourris en caserne et perçoivent une rémunération.

>> En savoir + :

[www.defense.gouv.fr/smv](http://www.defense.gouv.fr/smv) et  
[www.le-smv.org](http://www.le-smv.org)

### 7 centres en France, dont Marseille :

CSNJ Marseille – Antenne du SMV  
111 avenue de la Corse  
BP 40026 13568 Marseille cedex 02  
[smv.marseille@gmail.com](mailto:smv.marseille@gmail.com)  
Tél : 06.28.49.51.40 [www.le-smv.org](http://www.le-smv.org)

### Le service militaire adapté (SMA), pour les jeunes d'outre-mer

Le SMA a pour mission de faciliter

l'insertion dans la vie active des jeunes d'outre-mer de 18 à 25 ans sans qualification et éloignés de l'emploi : formation militaire initiale remise à niveau dans les savoirs de base, éducation civique, formation aux premiers secours, préformation professionnelle et permis de conduire.

>> En savoir + :

[www.outre-mer.gouv.fr](http://www.outre-mer.gouv.fr) et  
[www.le-sma.com](http://www.le-sma.com)

### Devenir réserviste opérationnel des armées ou de la gendarmerie nationale

L'État a créé une garde nationale composée de volontaires qui s'engagent au service de la protection des Français.

**Conditions d'accès :** avoir plus de 17 ans, être français et jouir de ses droits civiques, pouvoir concilier vie professionnelle ou familiale et engagement dans la réserve. Le contrat est de 1 à 5 ans renouvelable et prévoit une formation, une aide au permis de conduire et éventuellement des bourses d'études.

>> En savoir + :

[www.recrutement.terre.defense.gouv.fr](http://www.recrutement.terre.defense.gouv.fr) et  
<https://garde-nationale.gouv.fr/reservistes/rejoindre-la-garde-nationale>

### S'engager dans la réserve civile de la Gendarmerie nationale

[www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/Notre-institution/Generalites/Nos-effectifs/Reserve-gendarmerie/Devenir-reserviste](http://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/Notre-institution/Generalites/Nos-effectifs/Reserve-gendarmerie/Devenir-reserviste)

<https://www.lagendarmerierecruite.fr/inscription/reserviste>

La réserve citoyenne de défense et de sécurité est constituée de volontaires agréés auprès d'auto-



## Témoignage



### Pierre Derupty-Doucet, réserviste Gendarmerie nationale Alpes-de-Haute-Provence

J'ai intégré la réserve opérationnelle des Alpes-de-Haute-Provence en juillet 2021. Nous sortions de la pandémie du COVID, et j'étais alors étudiant à Sciences Po Lille lorsque le groupement de Gendarmerie des Alpes-de-Haute-Provence (où réside ma famille et dont je suis originaire) a fait

un appel à volontaire pour intégrer la réserve opérationnelle. Ancien élève du lycée militaire d'Aix-en-Provence, je voulais m'engager en gendarmerie à 18 ans. Différents éléments ont fait que je n'ai pas embrassé cette carrière, et intégrer la réserve opérationnelle était un moyen de pallier cette vocation. Le service et la protection de la population étaient des thématiques qui m'attiraient. Après un entretien avec la cellule réserve et une visite médicale, j'ai réalisé ma PMG (Préparation Militaire Gendarmerie). Durant cette PMG, d'une durée de 15 jours, on nous apprend les rudiments de l'intervention professionnelle (incluant le contrôle routier, le contrôle et l'interception d'un individu, le maniement d'un bâton télescopique et d'un pistolet semi-automatique). J'avais alors 25 ans lorsque j'ai intégré la réserve du groupement. J'apprécie particulièrement l'ambiance assez bienveillante qui y règne, la symbiose qui se fait entre les anciens gendarmes d'actives et les réservistes qui n'ont pas de passé militaire, comme ce fut mon cas, et enfin la diversité des missions proposées. J'ai réalisé l'an dernier une cinquantaine de jours de réserve, principalement dans les Alpes-de-Haute-Provence, mais on peut être déployé (en fonction de nos envies et disponibilités) dans toute la région Paca et même partout en France.

Si vous vous voulez vivre une expérience humaine, servir une des plus vieilles institutions françaises, et participer à la protection de la population, je ne peux que vous encourager à intégrer la réserve opérationnelle de la Gendarmerie Nationale.

rités militaires et de gendarmerie en raison de leurs compétences, de leur expérience, mais aussi de leur intérêt pour les questions relevant de la défense nationale. Son rôle principal est de diffuser l'esprit de la Défense nationale et de contribuer au renforcement du lien entre les armées et la société civile

<https://www.demarches.interieur.gouv.fr/particuliers/reserve-citoyenne-defense-securite>

**La réserve citoyenne cyberdéfense (RCC)**, cercle de confiance issu de la société civile, rassemblant professionnels et étudiants en fin d'études, s'intéressant de

près au domaine de la cybersécurité et de la cyberdéfense.

[www.gouvernement.fr/risques/les-reserves-de-cyberdefense](http://www.gouvernement.fr/risques/les-reserves-de-cyberdefense)

### Réserviste local à la jeunesse et à la citoyenneté (RLJC).

Recrutés dans les réseaux associatifs de proximité (éducateur.trices, enseignant.es, habitant ou travaillant au sein des cités), les RLJC sont des ambassadeur.drices de la Défense nationale, déployés au sein des quartiers sensibles et des zones rurales. Rattachés au Délégué ministériel à la jeunesse et à l'égalité des chances (DMJEC), ils relèvent en local des délégués militaires départementaux.

## S'engager dans la Police nationale

### > Service volontaire citoyen

Accessible aux plus de 17 ans, ce dispositif permet aux volontaires bénévoles d'accomplir, pour une durée de 1 an renouvelable, des actions de prévention, médiation sociale ou solidarité au sein de la Police Nationale.

> **Réserve citoyenne dans la Police Nationale**, mêmes missions mais il faut avoir plus de 18 ans (bénévolat)

[www.devenirpolicier.fr/nous-rejoindre/autres-recrutements](http://www.devenirpolicier.fr/nous-rejoindre/autres-recrutements)  
(inscription en ligne sur le site)

> **La réserve citoyenne de la Police Nationale** propose à tous les citoyens de plus de 18 ans remplissant certaines conditions, la possibilité de s'engager bénévolement aux cotés des policiers dans des missions de solidarité, de médiation sociale, d'éducation à la loi et de prévention de la délinquance. (Voir les missions diverses qui peuvent être proposées aux candidats sur le site).

Elle fait partie de la **réserve citoyenne** qui propose des missions auprès de divers services demandeurs.

Voir aussi le site [www.jeuxaider.gouv.fr/missions-benevolat](http://www.jeuxaider.gouv.fr/missions-benevolat) pour s'inscrire en ligne, dans l'onglet «trouver une mission» ; les services de police et tous autres organismes publics et privés, associations... y indiquent leurs besoins, en temps réel.

> **La réserve civile de la Police Nationale** est proposée aux citoyens.nes âgé.es de 18 à 65 ans, par engagement sous forme de contrat annuel, de 90 jours rémunérés maximum, renouvelable par tacite reconduction, dans la limite de 5 ans. À l'issue, un nouveau contrat peut être

renouvelé. Toutes les informations et missions sont indiquées sur le site [www.devenirpolicier.fr](http://www.devenirpolicier.fr).

Les inscriptions se font en téléchargeant le dossier de candidature correspondant à la catégorie du postulant (citoyen volontaire, retraité de la Police Nationale, ou ex-adjoint de sécurité). Après étude et acceptation du dossier, le SGAMI Sud à Marseille propose un contrat d'engagement avec un service actif de police. Une fois le contrat signé, le candidat doit suivre une formation rémunérée de 15 jours au Centre Régional de Formation de Nice pour les «civils». Cependant, les candidats étant très rarement appelés pour exercer les missions prévues, faute de budget, les formations ont été suspendues depuis 2 ans en zone sud. Pour tout renseignement contacter le service compétent du SGAMI Marseille :

[sgamisud-reserve-civile-gestion@interieur.gouv.fr](mailto:sgamisud-reserve-civile-gestion@interieur.gouv.fr)  
299 Chem. de Sainte-Marthe  
13014 Marseille  
Tél : 04 95 05 90 40

## Pompier volontaire : sapeurs et marins

Les sapeur-pompiers volontaires (SPV) sont des **citoyens ordinaires** qui, en parallèle de leur vie professionnelle ou de leurs études, ont choisi de se rendre disponible pour répondre à toute alerte émise par le centre de secours dont ils dépendent. Ils suivent régulièrement des formations et peuvent assurer toutes les missions incombant aux services d'incendie et de secours. Les SPV s'engagent sur le long terme, ils perçoivent une contrepartie financière et reçoivent une formation.

### Jeune sapeur-pompier volontaire (JSPV)

Les sections de JSPV initient, dès l'âge de 11 ans, les jeunes aux

techniques propres aux services d'incendie et de secours.

>> **En savoir + :**

[www.pompiers.fr](http://www.pompiers.fr) rubrique jeune sapeur-pompier



## Bon à savoir

Le service départemental d'incendie et de secours (SDIS) reçoit et sélectionne les candidatures de sapeurs-pompiers volontaires.

>> **En savoir + :**

[www.pompiers.fr](http://www.pompiers.fr)

## Jeune marin-pompier de Marseille

JMPM forment en 3 ans de jeunes sportifs motivés dès 14 ans.

>> **En savoir + :**

[www.marinspompiersdemarseille.com/recrutement/jeune-marin-pompier-de-marseille](http://www.marinspompiersdemarseille.com/recrutement/jeune-marin-pompier-de-marseille)

## Volontaire à l'EPIDE

L'EPIDE - Établissement pour l'insertion dans l'emploi – est un acteur reconnu de l'insertion des jeunes de 18 à 25 ans sortis du système scolaire sans diplôme ni qualification professionnelle. Les volontaires sont accueillis en internat, dans un cadre structuré, où ils vivent les valeurs de la République. Objectifs : construire et réussir son projet professionnel ; acquérir une formation générale et spécialisée ; apprendre à prendre soin de soi et des autres.

[www.epide.fr](http://www.epide.fr)



## Témoignage

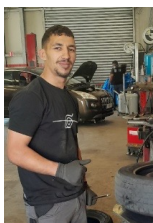
### Alexandre Tisserand, JSPV à Briançon (05)

J'ai 15 ans, élève de 1<sup>ère</sup>, pianiste et organiste à la collégiale de Briançon et je suis jeune sapeur-pompier volontaire (JSPV). Je viens de réussir le brevet de formation de JSPV au sein de l'unité de Briançon (05). J'ai voulu devenir JSPV pour participer et servir à la construction de la société et l'améliorer en rendant service aux gens. Les missions d'un.e JSPV sont de porter secours aux personnes (à 80%), mais ils ne sont pas envoyés en opération, avant d'avoir obtenu leur Brevet et, pour les incendies par exemple, d'avoir atteint leur majorité. La difficulté de cet engagement est qu'il faut s'accrocher dès le début, (j'ai commencé à 12/13 ans), mais ça m'a beaucoup apporté : je suis plus mature, plus débrouillard, j'ai appris la discipline, des savoir-faire et des savoir-être, j'ai fait beaucoup de rencontres de jeunes et de professionnels. Il y a un grand besoin de jeunes engagés, filles et garçons, en trois ans on apprend énormément notam-



Alexandre, major de sa promotion JSPV

ment pour ceux qui veulent devenir pompier de métier, c'est une excellente préparation, même si moi je vois mon avenir comme médecin militaire, je recommande vivement aux jeunes de s'engager comme jeune sapeur-pompier volontaire. Dès mes 16 ans dans un mois, je pourrai participer aux interventions réelles, j'ai hâte ! ».



### Sabri, volontaire à L'EPIDE

J'ai connu l'EPIDE grâce à un proche qui me la conseillé pour m'aider à me préparer à mon premier projet professionnel qui était l'armée. Je suis entré à l'EPIDE confiant et serein car je savais à quoi m'attendre (encadrement militaire, vie en collectivité...) et je savais que l'établissement allait m'aider pour accomplir mon projet. Avant l'EPIDE, j'étais inscrit en lycée professionnel routier. J'ai quitté le lycée après l'échec de mon examen et j'ai pris conscience que le projet n'était plus

ce que je voulais faire.

J'ai fait des bonnes rencontres à l'EPIDE autant avec les jeunes qui avaient des parcours comme le mien ou pas, et auprès des cadres avec qui j'ai pu échanger sur mon projet, bénéficier de de conseils de vie, etc.

L'EPIDE m'a apporté de la maturité, m'a permis d'apprendre à vivre en collectivité, de découvrir de nouvelles choses comme les métiers, les cérémonies commémoratives (11 novembre, collecte pour les Bleuets) mais aussi des actions de solidarité comme la course Algernon avec des personnes en situation de handicap. J'ai pu participer et coorganiser des événements sportifs comme la journée du sport et les EPID'Games pour les enfants de l'école des Aygalades.

J'ai obtenu le code de la route, le CFG (certificat formation générale), Attestation Parcours Citoyen.

## ÊTRE ENGAGÉ.E DANS LA CITOYENNETÉ

« La citoyenneté ne se définit pas uniquement d'un point de vue juridique par la **possession de la nationalité française et de ses droits civiques et politiques**. Elle se définit aussi aujourd'hui comme une **participation à la vie de la cité**. Cependant, les citoyens n'ont aucun rôle obligatoire à jouer. En ce sens, le statut juridique de citoyen est un statut de liberté. Un citoyen peut choisir de participer (citoyen actif) ou non (citoyen passif) à la vie publique. La participation citoyenne peut s'exercer de multiples façons, par le vote aux différentes élections, par un engagement scolaire ou étudiant, par une participation aux instances locales et régionales et/ou professionnelles, par l'adhésion à une association, un parti, un syndicat... »

[www.vie-publique.fr](http://www.vie-publique.fr)

### Le « parcours de citoyenneté » pour les jeunes

#### Enseignement de défense

La sensibilisation au devoir de Défense n'est pas une discipline à part entière. Elle est abordée au collège et au lycée dans les programmes de plusieurs enseignements : enseignement moral et civique (EMC), nouveau programme d'histoire, géographie, géopolitique et sciences politiques (HGGSP), les sciences et la technologie, les arts plastiques et l'éducation musicale, le français, etc.

#### Journée Défense et Citoyenneté - JDC

La JDC s'impose à tous les citoyens, femmes et hommes, avant l'âge de 18 ans (possible jusqu'à 25 ans). Cette journée permet de rappeler

à chacun que la liberté a un prix, c'est aussi une occasion de contact direct avec la communauté militaire et ses métiers civils et militaires. Informations sur

<https://presaje.sga.defense.gouv.fr>

Les jeunes en difficulté peuvent obtenir des conseils d'orientation vers des structures d'aide adaptée. À l'issue de cette journée, un certificat individuel de participation est remis à chaque participant. **Ce certificat est nécessaire pour passer les concours et examens d'État, avant l'âge de 25 ans.**

### Recensement

Tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat s'ils résident à l'étranger, dans les 3 mois qui suivent leur 16<sup>ème</sup> anniversaire (recensement en ligne possible dans certaines communes). La mairie (ou le consulat), leur remettra alors une attestation de recensement.

>> **En savoir + :**

[www.defense.gouv.fr/jdc/parcours-citoyennete](http://www.defense.gouv.fr/jdc/parcours-citoyennete)

### Voter

Le droit de vote est l'un des droits fondamentaux d'une démocratie. Il permet à chacun de se sentir impliqué et responsable dans sa vie de citoyen. En France, le vote est un droit et non un devoir, contrairement à certains pays, comme la Belgique où c'est une obligation. En plus de voter, il est possible, à partir de 18 ans, de se présenter à différentes

élections : législatives, régionales, départementales, municipales...

Tout le monde dispose du droit de vote à condition d'être âgé de plus de 18 ans, d'avoir la nationalité française et de jouir de ses droits politiques et civiques. L'inscription sur les listes électorales est automatique à partir du recensement de la JDC. Les citoyens d'un pays de l'Union européenne (UE) résidant en France peuvent voter lors des élections municipales et des élections européennes.

**Les différentes élections :**

- **Élections municipales** (les conseillers municipaux et maires) tous les 6 ans
- **Élections départementales** (les conseillers départe-mentaux) tous les 6 ans
- **Élections régionales** (les conseillers régionaux des 13 régions métropolitaines) tous les 6 ans
- **Élections présidentielles** (le Président de la République), tous les 5 ans, au suffrage universel direct en deux tours. Les partis peuvent choisir d'organiser des primaires et de les ouvrir uniquement à leurs adhérents ou à l'ensemble des citoyens français.
- **Élections législatives** : (les députés de l'Assemblée Nationale) tous les 5 ans au suffrage universel direct et au scrutin majoritaire à deux tours.
- **Élections sénatoriales** : (les sénateurs) tous les 6 ans
- **Élections européennes** : (les députés européens) tous les 5 ans

[www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)



### Bon à savoir

#### **Le Parlement Européen des Jeunes, le PEJ**

C'est une association d'éducation à la citoyenneté européenne qui dispose d'antennes dans chaque pays de l'Union européenne. Son objectif principal est d'impliquer la jeunesse (via les lycéen.ne.s) dans la construction de l'Europe en l'invitant à prendre part au débat public européen. Le PEJ organise des forums et des manifestations et publie un livret sur les institutions européennes vues par les jeunes. >> **En savoir + :** [www.pejfrance.org](http://www.pejfrance.org), [comitesudest@pejfrance.org](mailto:comitesudest@pejfrance.org)



## La réserve civique et autres réserves citoyennes

### La réserve civique et ses missions

Instituée par la Loi Égalité et Citoyenneté n° 2017-86 du 27 janvier 2017, la réserve civique est une réponse au désir d'engagement des citoyens qui s'est largement manifesté après les attentats de 2015 en France. Elle permet l'engagement bénévole et occasionnel de citoyens français et étrangers résidant régulièrement sur le territoire français, comme acteurs d'un ou plusieurs projets d'intérêt général, inspirés par les valeurs de la République et proposés par des organismes publics ou associatifs.

Ces projets peuvent concerner 12 domaines d'action : la coopération internationale, la culture et les loisirs, l'éducation pour tous, l'environnement, l'insertion et l'accompagnement professionnels, la mémoire et la citoyenneté, la santé, la sécurité, les situations d'urgence ou événements exceptionnels, la solidarité, le sport et le vivre ensemble.

>> En savoir + :

[www.gouvernement.fr/risques/s-engager-pour-aider-en-cas-de-crise](http://www.gouvernement.fr/risques/s-engager-pour-aider-en-cas-de-crise)

**La réserve citoyenne de l'Éducation Nationale** : ouverte à tous les citoyens majeurs pour soutenir bénévolement les équipes éducatives pour la transmission des valeurs de la République en apportant leur expérience et leur témoignage (éducation à la laïcité, lutte contre les discriminations, égalité filles garçons...). Inscriptions en ligne

>> En savoir + :

[www.reserve-citoyenne.education.gouv.fr](http://www.reserve-citoyenne.education.gouv.fr)

**La réserve communale de la sécurité civile** : constituée de citoyens volontaires et bénévoles sans formation particulière, elle apporte son concours à l'équipe municipale en participant au soutien et à l'assistance des populations en cas de crise

>> En savoir + :

[www.demarches.interieur.gouv.fr/particuliers/reserve-communale-securite-civile](http://www.demarches.interieur.gouv.fr/particuliers/reserve-communale-securite-civile)

**À NOTER :**

*La réserve citoyenne de défense et de sécurité, la réserve citoyenne cyberdéfense (RCC) et la réserve locale à la jeunesse et la citoyenneté : voir la partie « S'engager dans la sécurité publique » de ce guide.*

## Vidéo de présentation du SNU par des volontaires en séjour de cohésion





## Témoignage



Le village

### Yasser, volontaire SNU

J'ai fait mon séjour de cohésion dans le Vaucluse : au début je me suis dit ça va être nul, je connais personne, personne va me parler mais non c'est tout le contraire dès le début tout le monde se parle. Les filles et les garçons sont séparés pour éviter d'éventuels problèmes ou autre mais ensuite les compagnies (groupes) c'est filles/garçons ensemble pour passer de bons moments comme soirée film ou jeux ou danse. On fait plein d'activités pas le temps de s'ennuyer on rigole beaucoup on apprend aussi mais le plus important on se soutient mutuellement on reste unis même dans la difficulté. Ces deux semaines m'ont beaucoup apporté, des nouveaux amis, j'ai grandi mentalement, des souvenirs inoubliables etc. Le plus dur c'est pas de venir mais de partir après tous les moments passés avec ta compagnie tous ces moments qui ont fait que vous vous rapprochez, qui vous ont fait du bien, qui vous ont fait rire, ces moments vous savez que vous n'allez pas les oublier, et qu'ils vont rester gravés en vous pour toujours car c'est devenu une partie de vous. Signé : Le chef du village

## Le Service National Universel (SNU)

Le Service National Universel (SNU) est un projet d'émancipation de la jeunesse, complémentaire de l'instruction obligatoire. Sa mise en œuvre poursuit les objectifs suivants : la transmission d'un socle républicain, le renforcement de la cohésion nationale – qui s'appuie sur l'expérience de la mixité sociale et territoriale comme sur la valorisation des territoires –, le développement d'une culture de l'engagement et l'accompagnement de l'insertion sociale et professionnelle.

Le Service national universel s'adresse à tous les jeunes de 15 à 17 ans et s'articule en trois étapes clés.

**1. un séjour de cohésion de 12 jours** : fondé sur la vie collective, la responsabilité et l'esprit de défense, il offre l'opportunité de participer à une vie collective afin de créer des liens nouveaux et donne l'occasion de découvrir un autre territoire. Ce séjour est réalisé en hébergement collectif, dans un département autre que celui de résidence du volontaire : les jeunes volontaires participent à des activités collectives variées et bénéficient de bilans individuels (illettrisme, compétences notamment numériques) ;

**2. une mission d'intérêt général** visant à développer une culture de l'engagement et à favoriser l'insertion des jeunes dans la société. Fondées sur des modalités de réalisation variées, **84 heures tout au long de l'année ou 12 jours consécutifs**, au cours de l'année qui suit le séjour de cohésion (hors temps scolaire), ces missions placent les jeunes en situation de rendre un service à la Nation. Au cours de cette mission d'intérêt général, en fonction de leur situation, les volontaires peuvent également être accompagnés dans la construction de leur projet personnel et professionnel ;

**3. la possibilité d'un engagement volontaire d'au moins 3 mois**, visant à permettre à ceux qui le souhaitent de s'engager de façon plus pérenne et personnelle pour le bien commun. Cet engagement s'articule principalement autour des formes de volontariat existantes : service civique, réserves opérationnelles des armées et de la gendarmerie nationale, sapeurs-pompiers volontaires, service volontaire européen... Cet engagement volontaire peut être réalisé entre 16 et 30 ans, selon le dispositif choisi.

Les jeunes sont appelés à s'inscrire, sur la base du volontariat :

[www.snu.gouv.fr](http://www.snu.gouv.fr)

## Nouveau :

Pour « rendre le dispositif plus populaire et accessible », les lycées volontaires pourront proposer à partir de mars 2024, de réaliser la 1<sup>ère</sup> phase du SNU dit séjour de cohésion, au cours de la classe de seconde, pendant la période scolaire. Cette nouvelle modalité coexistera avec les participations individuelles. Une valorisation sur Parcoursup est également en réflexion.

## Engagement local et régional

Les instances régionales et locales sont libres de créer et d'organiser des représentations de la jeunesse à laquelle les jeunes sont invités à participer.

### Parlement Régional de la Jeunesse de la région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur :

100 jeunes, âgé.es de 15 à 25 ans, apprenti.es, lycéenn.es, étudiant.es,

ont été élu.es et sont porte-paroles de la jeunesse de la région Sud pour améliorer les politiques régionales en sa faveur. Regroupé.es en « fabriques » (Citoyenneté, Environnement, Communication), ils/elles ont déjà porté des mesures concrètes comme « la banque de stages » ou le « E-pass jeunes ».

[www.maregionsud.fr/jeunesse-et-formation/parlement-regional-de-la-jeunesse](http://www.maregionsud.fr/jeunesse-et-formation/parlement-regional-de-la-jeunesse)

[jeunes@maregionsud.fr](mailto:jeunes@maregionsud.fr)

Tél : 04 88 73 78 47



## Témoignage



### Ludivine Pernot, membre du Parlement régional de la Jeunesse (PRJ) de la Région Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur

Quand j'étais petite et qu'on me demandait ce que je voulais faire plus tard, je répondais donner un sens à ma vie, sans savoir vraiment comment. Aujourd'hui, après deux ans au PRJ, je peux enfin affirmer que c'est l'engagement qui fait sens. Au sein de la Fabrique Europe, j'ai pu découvrir les institutions européennes, au cours de nombreux voyages, m'approprier des partis politiques, des textes de loi, rencontrer des acteurs et actrices de la vie politique européenne, et tant d'autres choses que j'aimerais citer encore... Mais ce qui m'importe au final c'est d'avoir pu, grâce à ce parlement imaginé par les jeunes et pour les jeunes, échanger avec d'autres de mon âge qui ont les mêmes ambitions et le même rêve que moi, celui d'un monde meilleur pour toutes et tous. Alors oui, l'engagement implique de la rigueur, de la volonté et du temps. Mais en échange on reçoit l'amitié, de belles valeurs et une expérience dont on ressort grandi(e)s. Mais avant tout, on trouve un sens à notre vie.

**Conseil départemental des jeunes** : le Conseil départemental des jeunes de Provence (13) ou le Conseil départemental des jeunes (06) représentent les collégiens de leur département. Ils proposent, débattent et conçoivent des projets en lien avec les préoccupations des collégiens. Les élections ont lieu dans les 6 semaines qui suivent la rentrée.

>> **En savoir +** : sites web des conseils départementaux, voir carnet d'adresses à la fin de ce Guide

**Conseil des jeunes Métropolitains** : la Métropole a créé ce conseil pour représenter les jeunes.

**Conseil municipal des jeunes** : de nombreuses villes mettent en place des conseils municipaux d'enfants et de jeunes âgés de 7 à 16 ans, élus dans les écoles et les associations. Ce sont des instances d'échanges et de propositions concernant la vie quotidienne de la ville : vie scolaire, solidarité, sécurité routière, loisirs, environnement...

**Conseils citoyens** : mis en place dans chaque quartier prioritaire de la politique de la ville, ils permettent de favoriser l'expression des habitants et usagers, de participer à l'élaboration des contrats de ville et projets de renouvellement urbain, et de stimuler et appuyer les initiatives citoyennes. Il en existe dans chacun des 6 départements ;

> **En savoir +** : [agence-cohesion-territoires.gouv.fr](http://agence-cohesion-territoires.gouv.fr)

## Engagement dans la vie scolaire et étudiante

Il est possible pour un élève de participer à la vie et au projet pédagogique de son établissement à travers plusieurs instances, et de jouer un rôle de médiateur entre les élèves et les enseignants :

**Coopérative d'école** : c'est un regroupement d'adultes et d'élèves qui décident de mettre en œuvre un projet éducatif s'appuyant sur la pratique de la vie associative et coopérative. Elle contribue au développement de l'esprit de solidarité entre les élèves et à l'amélioration du cadre scolaire et des conditions de travail et de vie des élèves dans l'école.

**Délégué-e de classe** : dans chaque classe du collège et du lycée, parfois même en primaire, deux délégués.es des élèves élus.es représentent les élèves de leur classe. Ce sont des médiateurs.trices entre leurs camarades et les autres membres de la communauté éducative qui participent aux conseils de classe.

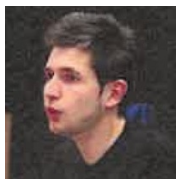
**Conseil de la vie collégienne (CVC)** : c'est une instance d'échanges et de dialogue entre élèves et avec les membres de la communauté éducative, et un lieu d'expression.

**Conseil des délégués pour la vie lycéenne (CVL)** : composé de 10 élèves désignés.es pour 2 ans par l'ensemble des élèves du lycée, et de 10 personnes élues parmi des membres du personnel du lycée et des parents d'élèves, le CVL fait des propositions et donne un avis sur l'organisation des études, du temps scolaire, sur l'accompagnement personnalisé, l'information sur l'orientation, les activités sportives, culturelles et périscolaires, les échanges linguistiques, l'utilisation des fonds...(voir le témoignage de Raphaël et Maxime).

**Conseil académique de la vie lycéenne (CAVL)** : composé de 40 membres au maximum, dont la moitié au moins sont des lycéennes ou des élèves des établissements régionaux d'enseignement adapté (EREA), il formule des avis sur les questions relatives à la vie scolaire et au travail scolaire des lycéens.es.



## Témoignage



### Valentin OLIVE, 23 ans, Vice-Président du Conseil des jeunes Métropolitains

J'ai souhaité m'impliquer au sein du Conseil des Jeunes Métropolitains (CJM) car je suis passionné par l'idée de représenter la jeunesse et de défendre ses besoins et ses aspirations. Cette opportunité me semblait également être une expérience enrichissante, me permettant d'assumer des responsabilités,

de me sentir pleinement citoyen et d'apprendre en profondeur le fonctionnement de notre Métropole Aix-Marseille Provence.

Suite à un vote des conseillers, J'ai eu l'honneur d'être nommé Vice-Président de la commission «Stratégie territoriale et Transition écologique». C'est un rôle qui me permet de contribuer activement à la mise en place de politiques environnementales et de créer des projets pour notre Métropole. La commission a pour objectif de promouvoir d'aménagement du territoire durable, la protection de l'environnement et la transition écologique. Nous travaillons en étroite collaboration avec les différents acteurs, tels que les élus, les experts en environnement et les associations locales, pour formuler des recommandations concrètes et présenter des projets concrets auprès de la gouvernance.

Nous avons également la responsabilité de représenter les jeunes et de faire valoir nos idées pour un avenir plus respectueux de l'environnement. Je suis fier de notre engagement et de notre volonté de construire une métropole plus verte, plus résiliente et plus durable pour les générations futures. En tant que jeunes citoyens, nous avons la capacité de créer un impact positif sur notre environnement et de contribuer à un avenir plus prometteur.

Contact : CJM.VP-STTE@ampmetropole.fr

**Conseil national de la vie lycéenne (CNVL) :** Le ministre de l'Éducation nationale peut consulter le CNVL sur les questions relatives au travail scolaire et à la vie matérielle, sociale, culturelle et sportive dans les lycées et les EREA. Le conseil est aussi tenu informé des grandes orientations de la politique éducative dans les lycées.

#### **Maisons des lycéens (MDL) :**

Ce sont des associations gérées directement par les élèves à partir de 16 ans, dans chaque lycée, qui développent des projets sportifs, culturels, humanitaires ou liés à la citoyenneté. Tous les élèves du lycée peuvent adhérer et devenir membres de la MDL.

**Syndicats lycéens :** Ils agissent en défense des intérêts de la jeu-

nesse dans le secondaire et le supérieur.

#### **Engagement dans la vie étudiante :**

Les étudiants peuvent siéger dans les conseils et commissions de l'université tels que le conseil d'administration de l'université, la commission de la Recherche et la commission Formation et Vie Universitaire (CFVU). Les élu.es étudiant.es interviennent dans les domaines liés au fonctionnement de l'université. Dotés de structures locales et nationales, les syndicats les plus importants peuvent agir sur l'adoption des réformes et contrôler leur application.

Contactez les Bureaux de la Vie Étudiante (BVE) des universités.



## Témoignages

### Maxime et Raphaël, engagés dans le CVL de leur lycée Perier, Marseille

Le conseil des délégués pour la vie lycéenne (CVL) est une instance où les lycéens sont associés aux décisions de leur établissement scolaire : leur voix compte autant que les autres.

Maxime : je me suis engagé pour donner mon avis et faire remonter les avis des autres, être acteur dans la vie du lycée plutôt que juste exécutant.

Raphael : je voulais participer au fonctionnement du lycée et mener des actions comme mettre en place une forme de tutorat.

Tous les deux : on a beaucoup appris dans cet engagement : monter un projet, conduire une réunion, comment se prennent les décisions au lycée, comment se répartit le budget...et aussi comment argumenter pour obtenir, par exemple, un professeur référent de plus.

## Engagement dans le monde du travail

### CSE (Comité Social et Économique)

Le 1<sup>er</sup> janvier 2020, en application du décret du 29 décembre 2017, toutes les instances représentatives du personnel, que sont le Comité d'Entreprise (CE), les délégués du personnel et le CHSCT (comité hygiène, sécurité et conditions de travail) ont dû fusionner en une seule entité, le CSE, excepté dans les entreprises de moins de 11 salariés.

Élus pour 4 ans par les salariés dans les entreprises comptant au moins 11 salariés (sauf convention ou accords collectifs), les membres du CSE et leurs suppléants ont

pour mission de présenter à l'employeur toutes les réclamations individuelles ou collectives du personnel.

**Délégué.e syndical** : désigné.e par un syndicat représentatif dans l'entreprise, il ou elle représente le personnel. C'est par son intermédiaire que le syndicat fait connaître à l'employeur ses réclamations, revendications ou propositions et négocie les accords collectifs.

**Conseiller.ère prud'homal.e** : compétent.e pour trancher les litiges individuels entre salarié.es et employeurs.

### Ressources :

**voir carnet d'adresses de ce guide**

# S'ENGAGER DANS DES INITIATIVES ET PROJETS

## Le projet

Sans le savoir, on est très souvent en « mode projet » : organiser une fête, partir en vacances, monter un groupe de musique... selon la taille et l'importance d'un projet, il faut réfléchir et suivre une méthodologie par étapes.

1 - Préciser son idée en se posant les bonnes questions : d'où vient cette idée, et quel est son objectif, pour qui...en a-t-on déjà parlé ou jamais à personne, est-ce un projet personnel ou collectif ? Quelles compétences faut-il, a-t-on toutes ces compétences ou faut-il de l'aide ? Combien de temps peut-on consacrer à ce projet et quand va-t-il commencer, quelles seront les étapes de réalisation ?

2 - Élaborer un budget : combien ça va coûter et où trouver l'argent ?

3 - Se faire accompagner est utile et même indispensable pour les projets de création d'entreprise ou d'association : il va donc falloir trouver le bon interlocuteur, les bons partenaires notamment conseillers et financeurs.

4 - Communiquer, faire connaître son projet pour le faire vivre et même grandir.

## Se faire aider

**Le réseau Information Jeunesse a vocation à accueillir tous les jeunes ayant des projets divers.**

Les structures labellisées IJ (Information Jeunesse) orientent vers les interlocuteurs appropriés en fonction du projet.

**L'Espace Initiatives Jeunes**  
Info Jeunes Provence-Alpes-Côte d'Azur : lieu d'accueil des porteurs

de projet, d'écoute et de mise en réseau/orientation vers les professionnels partenaires en rapport avec chaque projet. Des sessions DECLIC (Accélérateur de projet format très court et gratuit) sont proposées par l'Espace Initiatives d'Info Jeunes Provence-Alpes-Côte d'Azur en partenariat avec Inter-made et le Transforama à Marseille.  
contact : [cduffaud@crijpaca.fr](mailto:cduffaud@crijpaca.fr)  
[www.infojeunes-paca.fr](http://www.infojeunes-paca.fr)

**Cap Jeunesse Côte d'Azur/AGIS 06** : actions en faveur des initiatives et des projets des jeunes : <https://cap-jeunesse.fr>

**L'école des projets de Cannes**  
aide aux porteurs de projets :  
[www.logisdesjeunes.asso.fr](http://www.logisdesjeunes.asso.fr)

**Le PIJ de l'Isle sur Sorgues (Vaucluse)** : Point d'appui relais initiatives jeunes, programme européen jeunesse Erasmus + (11-30 ans). Référent Fonds d'Initiatives Jeunes FIJ 84 (bourse aux projets pour les 11-25 ans) et Club Teli (international)  
[www.islesurlasorgue.fr](http://www.islesurlasorgue.fr)

**La structure Information Jeunesse –La Gare de Coustellet à Maubec (Vaucluse), Maison de Projets** conseils et orientations pour les initiatives de jeunes :  
[www.aveclagare.org](http://www.aveclagare.org)

**Focus sur l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) :**  
[entrepreneur.euses.engagé.es](http://entrepreneur.euses.engagé.es)

Reconnue par la Loi du 31 juillet 2014, l'Économie sociale et solidaire (ESS) regroupe un ensemble de structures qui cherchent à concilier utilité sociale, solidarité, performance économique et gou-





## Témoignage



### Valentine, co-créatrice de Imagineon, entreprise de réemploi textile

Au cours de ses études de design et métiers créatifs, Valentine développe une forte envie de lutter contre le gaspillage et de sentir active. Ni stage ni emploi ne lui permettent de s'y retrouver pleinement, elle voudrait agir et mettre en pratique ses convictions. Elle se dirige vers le réemploi textile, devient bénévole puis volontaire en service civique chez Emmaüs, où elle s'épanouit grâce au volet social.

Avec une amie qui deviendra son associée, Camille, elles comprennent qu'un modèle économique est possible autour de leur fil conducteur : réemploi (notamment le textile), créativité, humain (social). Elles imaginent ensemble un concept autour de la sensibilisation à consommer différemment, en créant des vêtements conformes à leurs valeurs, ce sera IMAGINEON, société en création à trois volets : création d'une marque de vêtements, à partir de textiles réutilisés et fabriqués en collaboration avec des ateliers d'insertion.



Un service d'approvisionnement de textiles à réemployer comme matière première, et des actions de sensibilisation aux nouveaux moyens de consommation et de production. Propos recueillis par Infos Jeunes PACA. Voir son autre témoignage à la rubrique Institut de l'Engagement, qui l'a l'aidée dans son parcours.

<https://www.imagineon.fr/>

vernance démocratique, avec pour ambition de créer des emplois et de développer une plus grande cohésion sociale tout en luttant contre la délocalisation des emplois.

Les structures de l'ESS sont présentes dans tous les secteurs d'activité et peuvent prendre de multiples formes :

**Coopératives** (SCOP, SCIC, CAE...), qui adoptent le principe coopératif suivant : une personne vaut une voix et non un titre financier = une voix. Un type particulier de coopérative pour les 16/18 ans : les coopératives Jeunesse Service qui leur permettent de créer leur job d'été (à Gap <https://www.facebook.com/CJSGAP/>),

**Associations**, avec la liberté de définir ses propres principes de fonctionnement grâce à la Loi 1901 qui donne les éléments fon-

dateurs de la constitution d'une association : un projet associatif, la réunion d'au moins 2 personnes partageant ce projet, la liberté de mettre en commun des connaissances et des activités apportées par chacun-e, l'égalité entre les membres, la gestion désintéressée. L'association ne sert pas à gagner de l'argent, si elle réalise des excédents, ceux-ci doivent être utilisés pour réaliser l'objet désintéressé de l'association.

Plusieurs formes d'associations existent, déclarées ou non, d'utilité publique, ou encore les juniors associations qui permettent à des jeunes âgés de 13 à 18 ans de se regrouper pour réaliser leurs projets. [www.juniorassociation.org](http://www.juniorassociation.org)

**Mutuelles et fondations**, recherche de but non-lucratif (répartition des excédents), système de membres.

## Financer son projet

Pour les projets non professionnels, personnels, artistiques, culturels, de solidarité...

**Fondation de France** : bourses de soutien aux projets, notamment les bourses Déclics jeunes (18 à 30 ans) pour réaliser un projet personnel dans les domaines les plus divers : art, artisanat, culture, sciences, techniques, action sociale et humanitaire, environnement... Chaque année, environ 20 bourses d'un montant de 7 600 €.

[www.fondationdefrance.org/](http://www.fondationdefrance.org/)

**Fondations d'entreprises** : principalement dans les secteurs suivants : sport, social, culture... L'association Admical sensibilise les entrepreneurs à la pratique du mécénat et répertorie les entreprises mécènes. Même une TPE peut contribuer à un projet qui l'intéresse.

[www.admical.org](http://www.admical.org/) ;

[www.fondations.org](http://www.fondations.org)

**Sponsors** : contrairement au mécénat, les entreprises qui pratiquent le sponsoring ou parrainage attendent un retour sur investissement. On peut cibler les grandes entreprises qui ont un budget communication relativement important et dont l'activité peut être en lien avec le projet proposé.

**Crowdfunding ou plateforme participative** : de plus en plus de porteurs de projets tentent leur chance sur les plateformes participatives. Le principe est simple : faire financer son projet en faisant appel aux particuliers. Condition pour récupérer les dons : avoir réussi à obtenir au moins 100 % de la somme demandée. Il existe des dizaines de plateformes : Ulule, Leetchi, Kisskissbankbank...

De nombreux coups de pouce peuvent aider à démarrer un projet, par exemple : « **Ose tes idées** » est un dispositif de soutien financier des projets de jeunes (11 à 25

**Spécial Corps Européen de Solidarité (CES)** (voir aussi la partie « Être volontaire » de ce guide) : Les jeunes volontaires dans le programme CES peuvent monter des « Projets de solidarité » : action de solidarité nationale ou locale/régionale, conçue, organisée et réalisée par un groupe de 5 jeunes minimum de 18 à 30 ans (durée 2 à 12 mois), pour développer l'esprit d'initiative et d'entrepreneuriat et la citoyenneté active. Soutien financier et pédagogique via l'Agence Erasmus+Jeunesse :

[www.corpseuropeen.solidarite.fr/descriptif-des-projets-de-solidarite.html](http://www.corpseuropeen.solidarite.fr/descriptif-des-projets-de-solidarite.html)

Inscription obligatoire sur le portail du CES : [https://europa.eu/youth/solidarity\\_fr](https://europa.eu/youth/solidarity_fr)

ans) financé par le Service Départemental de la Jeunesse, de l'Éducation et du Sport du Var et la CAF du Var, et animé par la Ligue de l'Enseignement – FOL du VAR afin de promouvoir le « mieux vivre ensemble » et de dynamiser l'engagement des jeunes. (Bourses pouvant aller jusqu'à 1500 euros).

[www.fol83laligue.org](http://www.fol83laligue.org) et [www.fol83laligue.org/220-slide/1224-oti](http://www.fol83laligue.org/220-slide/1224-oti)

Tél : 04 94 24 72 96 / [initiatives.jeunes@laligue83.org](mailto:initiatives.jeunes@laligue83.org)

<https://www.fol83laligue.org/initiatives-jeunes/ose-tes-idees>

**Le FIJ, Fonds d'Initiatives Jeunes** coordonné par le Service Départemental de la Jeunesse, de l'Éducation et du Sport du Vaucluse et la Ligue de l'enseignement 84 pour favoriser l'engagement des jeunes dans des projets d'utilité sociale. Il est financé par la CAF 84, la MSA 84 et la politique de la Ville.

[www.vaucluse.gouv.fr](http://www.vaucluse.gouv.fr) et

<https://laligue84.org/fonds-d-initiatives-jeunes>

**Le CROUS**, pour les étudiants, offre plusieurs bourses pour des projets culturels et humanitaires (Culture Action) et le FSDIE soutient leurs initiatives et engagements (voir les Bureaux de la vie étudiante-BVE



## Témoignage



**La junior Association RPD-Toulon, lauréate de la bourse Ose tes Idées pour le projet Popa'k, accompagnée par Florent Gastaldi, Ligue de l'Enseignement – F.O.L du Var**

Bonjour nous sommes RPD – Toulon, une Junior Association du RNJA (Réseau National des Juniors Associations) qui a pour objectif de recréer les événements autour de la culture coréenne comme il y a quelques années. La Corée du Sud est de plus en plus populaire auprès des jeunes, et nous voulons faire revivre ses liens, pour redynamiser le sud de la France. Nous avons pu organiser

des événements amenant une centaine de personnes venant de plusieurs endroits de la Côte d'Azur. Note équipe est composé de 4 membres, tous mineurs (ou presque). Et nous sommes fiers de répandre la diversité culturelle dans le sud de la France. Grâce à nos événements, le plus connu les random(s), nous avons pu rassembler une communauté de passionnés de la culture coréenne et faire découvrir cette culture fascinante.

Fin 2022, nous avons eu l'idée d'organiser une soirée appelée la POPAK, qui est une sorte de mini festival, dans le but de réunir les fans du var. Accessible et à partir de 3€, c'est une soirée de 4h auxquels des performances de danse et des jeux s'y dérouleront. Financé par le dispositif « Ose tes Idées » une bourse de soutien financier pour des projets de jeunes allant de 11 à 25 ans. La bourse pouvant aller jusqu'à 1 500€, permettra à beaucoup de jeunes de financer leur projet.

des universités).

De nombreux **prix, bourses, tremplins musicaux, concours...** soutiennent les initiatives des jeunes, par exemple : tremplin « Jeunes Musiciens » de Digne-les-Bains (04), concours de nouvelles « Des livres et vous » à Gap (05), Appel à initiatives en Économie Sociale et Solidaire de la Fondation du Crédit Coopératif à Nice (06) et Toulon (83), Tremplin musical « Class'euRock » de l'association Aixqui à Aix-en-Provence (13), Bourse Jeunes Action de Familles rurales et Fédération régionale du Crédit Mutuel Méditerranée (Sud-Paca), Tremplin musical de la Tuilière (84)...

Enfin certaines municipalités proposent un échange : les jeunes participent à des actions bénévoles contre une bourse pour leurs projets, comme à Nice, Aubagne, Istres...

### Ressources :

**voir carnet d'adresses à la fin de ce Guide**

Informations complémentaires dans nos publications **Actuel Provence-Alpes-Côte d'Azur et Actuel Cidj « Monter son projet : aides et conseils »**.

À consulter dans le réseau Info Jeunes.



## Témoignages



**Melissa GARCIA, jeune l'isloise de 22 ans, lauréate du Fonds d'Initiatives Jeunes (FIJ 84) pour son projet « LEGACY OF THE CROWN » (« l'héritage de la couronne »).**

Accompagnée par le PIJ /Info Jeunes municipal de l'Isle sur la Sorgue, Mélissa a créé, imaginé avec Alexandre HUET et une équipe d'une dizaine d'autres jeunes, un jeu de rôle classique pour six joueurs dont un maître de jeu avec sa version en ligne sur site.

« Le jeu se déroule à l'époque victorienne en Angleterre. Il a été officialisé publiquement lors de la journée mondiale du jeu vidéo sur l'Isle sur la Sorgue et la mise en pratique des kits d'initiation avec des ateliers découvertes dans différentes structures jeunesse du Vaucluse » explique Mélissa .

Face au succès, le kit est désormais disponible en plusieurs formats en version papier et digitale.

Contacts Instagram et facebook

[Legacyofthecrown.com](http://Legacyofthecrown.com)

**“LA MALICE “ : la passion du rap et de la camera, Jonas CHAMPON, Lauréat du Fonds d'Initiatives Jeunes (FIJ 84), Jonas (alias « la Malice »).**

Jeune l'islois de 16 ans, Jonas a été accompagné par le PIJ / Info Jeunes municipal de l'Isle sur la Sorgue pour son projet « LA MALICE ». Il a la passion de l'écriture.



« J'écris, j'ai participé à des ateliers et j'ai pu suivre une formation d'animateur BAFa. Mon projet a été d'organiser des ateliers d'écriture rap suivi d'un mini-concert à l'ALSH Saint Jean, lieu où j'allais petit. Avec l'aide du PIJ, j'ai pu participer aussi à des interviews teaser enregistrés pour le 1er Forum des métiers artistiques du spectacle organisé dans le cadre du SPRO Sud Vaucluse à l'Akwaba à Châteauneuf de Gadagne. J'ai pu faire partager ma passion pour la caméra, réaliser, échanger sur des rencontres sur les métiers de l'audiovisuel, parler de mon parcours, mes projets d'étude où je rêve de devenir cadreur » précise Jonas.

# S'ENGAGER : RECONNAISSANCE ET VALORISATION

L'engagement dans le cadre du bénévolat ou du volontariat peut être valorisé dans de nombreuses situations : pour une recherche d'emploi, pour valider un diplôme ou pour un retour en formation...

## Des droits acquis grâce à l'engagement

### Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

Un bénévole avec une expérience d'un an au moins ou un volontaire peut prétendre à une VAE pour l'obtention de tout ou partie d'un titre, d'un diplôme ou d'un certificat en rapport avec son activité bénévole. Le candidat peut s'adresser à un point relais conseil tels que le délégué départemental à la vie associative (DDVA) ou le dispositif académique de validation des acquis (DAVA).

>> **En savoir + :**  
[www.vae.gouv.fr](http://www.vae.gouv.fr)

### Compte Engagement Citoyen (CEC)

En vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, le compte engagement citoyen (CEC) a été créé par la Loi « Travail » du 8 août 2016.

Le CEC recense les activités bénévoles ou volontariat et permet d'acquérir à ce titre des heures de formation inscrites sur son compte personnel de formation (CPF) à raison de 20 heures par an et par activité, dans la limite d'un plafond de 60 heures.

Toutes les personnes de plus de 16 ans (dès 15 ans pour les jeunes

ayant signé un contrat d'apprentissage) peuvent, si elles remplissent les conditions, acquérir des droits au titre du CEC (il faut avoir cumulé au moins 200 heures d'engagement dont 100 dans la même structure par année civile)

>> **En savoir + :**  
[www.moncompteformation.gouv.fr](http://www.moncompteformation.gouv.fr)  
rubrique comprendre la formation (ou connexion à son compte CPF)



### Bon à savoir

Le Permis de conduire de la catégorie B est éligible au Compte personnel de formation (CPF). Désormais, il est possible de mobiliser les heures de formation pour financer le permis de conduire.  
[http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/cpa\\_permis\\_de\\_conduire\\_depliant.pdf](http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/cpa_permis_de_conduire_depliant.pdf)

### Droits pour les étudiant.es en-césuré.es : L'année de césure

La période de césure est un temps, d'une durée maximale d'une année, pendant laquelle l'étudiant.e suspend sa formation d'enseignement supérieur. L'étudiant.e peut, pendant cette période, faire un stage, un bénévolat, un volontariat ou suivre une autre formation. Il pourra réintégrer sa formation à l'issue de sa période de césure. Les étudiant.es en césure gardent donc leur statut d'étudiant.e, sans payer de frais d'inscription. Certains établissements ne posent aucune contrainte. La reconnaissance de la « césure-engagement » intègre les expériences bénévoles, volontaires et les expériences de stage

ou de mobilité. Attention ! Délai assez long à respecter !

<https://www.etudiant.gouv.fr/fr/faq-la-cesure-comment-ca-marche-1453>

### L'octroi de crédits ECTS

De très nombreux étudiants s'engagent dans le monde associatif, comme bénévoles ou dans le cadre d'une mission de Service Civique.

Les dispositifs de valorisation de l'engagement étudiant existent déjà dans plus de 70% des universités. Ils prennent des formes diverses : unité d'enseignement attribuant des crédits ECTS (European Credits Transfer Scale - Système européen

de transfert et d'accumulation de crédits), inscription au diplôme, octroi de bonus...

L'article 29 de la Loi égalité et citoyenneté généralise ces dispositifs à l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur. Le décret n° 2017-962 du 10 mai 2017 relatif à la reconnaissance de l'engagement des étudiants dans la vie associative, sociale ou professionnelle précise et complète cet article. Ainsi, tous les établissements d'enseignement supérieur doivent mettre en place un dispositif de reconnaissance des compétences et aptitudes acquises dans



## Témoignage



Photo Arnaud Mellah

### **Valentine, volontaire en service civique puis lauréate de L'Institut de l'Engagement pour son projet IMAGINÉON, société de réemploi textile**

J'ai été volontaire en service civique au sein d'un chantier d'insertion Emmaüs. Bien que ma mission ait été principalement portée sur de la communication et de l'événementiel, ce que j'ai préféré a été de mener des projets en y intégrant la participation des salarié.e.s en insertion que je voyais chaque jour (ex : shootings photos, vidéo YouTube, sélection de vêtements vintage, etc). Cette période a été pour moi à la fois la prise de conscience de l'existence de l'exclusion sociale, et du fait que j'avais finalement toute ma place dans le milieu professionnel. Un an et demi plus tard, portée par cette expérience, par l'accompagnement de l'Institut de l'Engagement et après avoir enrichi mes compétences en formation en art-thérapie, je m'associe à Camille pour créer notre propre activité autour des trois axes qui nous animent : le réemploi, l'humain et la créativité. Mon conseil à tou.te.s les bénévoles : candidatez absolument à l'Institut de l'Engagement ! Ce qu'on y vit est indescriptible, tellement touchant. Dans la vie quotidienne on est souvent si peu proches des gens (on s'en méfie parfois, d'ailleurs), et avec les lauréat.e.s de l'Institut, c'est tout le contraire : on s'écoute, c'est très fort. Lorsqu'on se retrouve, c'est comme une parenthèse, qui rebooste énormément ! Mon entreprise, IMAGINÉON, spécialisée dans le réemploi textile, porte ces mêmes valeurs.

Voir son témoignage dans la rubrique « S'engager dans les initiatives et les projets ».

le cadre d'une activité bénévole au sein d'une association. Sont également reconnus et valorisés, selon les mêmes modalités, les activités professionnelles, militaires dans la réserve opérationnelle, les engagements de sapeur-pompier volontaire, les missions de Service Civique ou de volontariat.

### **L'Institut de l'Engagement**

L'Institut de l'Engagement s'adresse aux jeunes bénévoles ou volontaires, âgés de 16 à 29 ans, repérés pour leur potentiel, la qualité de leur engagement et l'intérêt de leur projet d'avenir.

L'Institut de l'Engagement intervient à l'issue de la période d'engagement et apporte des outils pour révéler les talents des jeunes et les accompagne afin de mener à bien leur projet d'avenir : reprendre une formation, trouver un emploi, créer une activité. Chaque jeune lauréat.e est suivi.e, pendant un an (deux ans pour la création d'activité) par un.e chargé.e d'accompagnement de l'Institut et accompagné.e par un parrain ou une marraine spécialisé.e dans le domaine de son projet. L'Institut organise quatre séminaires annuels pour les lauréats.es et favorise la mise en relation des jeunes avec des entreprises, établissements scolaires, associations et collectivités partageant les mêmes valeurs.

**>> En savoir + :**  
[www.engagement.fr](http://www.engagement.fr)

## **Les outils de valorisation**

### **Portefeuille de compétences**

C'est un outil unique et personnel qui peut accompagner tout au long de la vie personnelle et professionnelle. Il permet de rassembler les preuves des compétences et des

connaissances acquises au cours des différentes expériences personnelles et professionnelles. Il aide ainsi à définir l'expérience bénévole en termes de compétences, qui peuvent être transcrites dans le Passeport bénévole.

**>> En savoir + :**  
[www.associations.gouv.fr/le-portefeuille-de-competences.html](http://www.associations.gouv.fr/le-portefeuille-de-competences.html)

### **Passeport bénévole**

Outil créé par France Bénévolat avec l'appui de l'AFPA, du ministère de l'Éducation Nationale, de la Caisse des Dépôts et Consignations, de Pôle Emploi et de la FONDA. Il permet de répertorier toutes les missions accomplies et de valoriser les compétences acquises. Le Passeport bénévole est reconnu comme pièce justificative pour les dossiers VAE du Ministère de l'Éducation Nationale et de l'AFPA. Il rentre dans le cadre des démarches d'accompagnement à la validation des acquis de l'expérience de Pôle Emploi.

**>> En savoir + :**  
[www.passeport-benevole.org](http://www.passeport-benevole.org) ;  
[www.francebenevolat.org/actions-et-programmes/valorisation-de-l-experience-benevole/passeport-benevole](http://www.francebenevolat.org/actions-et-programmes/valorisation-de-l-experience-benevole/passeport-benevole)



### **Bon à savoir**

Contactez les municipalités pour avoir les coordonnées des espaces liés à la vie associative (Maison des associations, Cité des associations, ...)



# CARNET D'ADRESSES

## Adresses ressources régionales

**DRAJES - Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports PACA**

[www.ac-aix-marseille.fr/jeunesse-engagement-et-sports-123128](http://www.ac-aix-marseille.fr/jeunesse-engagement-et-sports-123128)

Email : [ce.drajes-paca-direction@region-academie-paca.fr](mailto:ce.drajes-paca-direction@region-academie-paca.fr)



### Bon à savoir

Une nouvelle plateforme régionale a été lancée en mars 2022 par la Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES) concernant l'engagement des jeunes en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Vous y trouverez notamment, le calendrier régional des formations civique et citoyenne et du PSC 1 prévention et secours civiques niveau 1, ainsi que des informations sur le tutorat, les actualités, les ressources...

<https://engagement-jeunesse-paca.org>

#### Service de la DRAJES - Service civique

[drajes-paca-service-civique@region-academie-paca.fr](mailto:drajes-paca-service-civique@region-academie-paca.fr)

#### Référente régionale Service Civique

Mme Kathia SAIDI

[kathia.saidi@region-academie-paca.fr](mailto:kathia.saidi@region-academie-paca.fr)

#### Responsable régionale des relations Europe et International de la Jeunesse

Mme Nicole SUAREZ

[nicole.suarez@region-academie-paca.fr](mailto:nicole.suarez@region-academie-paca.fr)

04 88 04 09 60

#### Référents départementaux Service civique

##### Alpes-de-Haute-Provence

#### Référente Service civique

Mme Sandrine CORRIOL

[sandrine.corriol@ac-aix-marseille.fr](mailto:sandrine.corriol@ac-aix-marseille.fr)

Tél : 04 92 30 37 76

##### Hautes-Alpes

#### Référent Service civique

M. Thomas GAMMELLA

[thomas.gammella@ac-aix-marseille.fr](mailto:thomas.gammella@ac-aix-marseille.fr)

Tél : 06 87 54 58 41

##### Alpes-Maritimes

#### Référent Service civique

M. Jean-Gabriel BEDDOUK

Tél : 04 93 72 27 53

[jean-gabriel.beddouk@alpes-maritimes.gouv.fr](mailto:jean-gabriel.beddouk@alpes-maritimes.gouv.fr)

##### Bouches-du-Rhône

#### Référente Service civique

Mme Gwendoline QUITTET

Tél : 04 86 94 70 20

[gwendoline.quentet@ac-aix-marseille.fr](mailto:gwendoline.quentet@ac-aix-marseille.fr)

##### Var

#### Référente Service civique

Mme Marie SIMON

[marie-simon@ac-nice.fr](mailto:marie-simon@ac-nice.fr)

Tél : 04 83 69 28 33

##### Vaucluse

#### Référent Service civique

M. Eric ROBERT

Tél : 04 88 17 86 63

[sdjes84-engagement@ac-aix-marseille.fr](mailto:sdjes84-engagement@ac-aix-marseille.fr)

## Structures d'appui au Développement du Service Civique :

Info Jeunes/CRIJ Provence-Alpes-Côte d'Azur (13) :

[www.infojeunes-paca.fr](http://www.infojeunes-paca.fr) - [www.projeunes-paca.fr](http://www.projeunes-paca.fr)

Cap jeunesse Côte d'Azur/AGIS 06 (06) : <https://cap-jeunesse.fr>

**Conseil Régional Sud Provence Alpes Côte-d'Azur :**

[www.maregionsud.fr](http://www.maregionsud.fr)

- E-Pass Jeunes

- Parlement Régional de la Jeunesse (PRJ)

**Conseil Départemental Alpes-de-Haute-Provence (04) :**

[www.mondepartement04.fr](http://www.mondepartement04.fr)

**Conseil Départemental Hautes-Alpes (05) :**

[www.hautes-alpes.fr](http://www.hautes-alpes.fr)

**Conseil Départemental Alpes-Maritimes (06) :**

[www.departement06.fr](http://www.departement06.fr)

**Conseil Départemental Bouches-du-Rhône (13) :**

[www.departement13.fr](http://www.departement13.fr)

**Conseil Départemental Var (83) :** [www.var.fr](http://www.var.fr)

**Conseil Départemental Vaucluse (84) :**

[www.vaucluse.fr](http://www.vaucluse.fr)

**Mouvement Associatif Région Sud PACA** (anciennement FSPMA Fond de Solidarité et de Promotion) :

<https://lemouvementassociatif-sudpaca.org>

France bénévolat :

[www.francebenevolat.org](http://www.francebenevolat.org)

Tous bénévoles :

[www.tousbenevoles.org](http://www.tousbenevoles.org)

### Ressources bénévolat et volontariat

**Documentation Information Jeunesse** «

Actuel CIDJ et Actuel Provence-Alpes-Côte d'Azur » :

Fiches pratiques : « Les programmes européens », « Le volontariat international », disponibles dans le réseau Info Jeunes.

**Sur le web :**

[www.francebenevolat.org](http://www.francebenevolat.org)

[www.associations.gouv.fr](http://www.associations.gouv.fr)

[www.tousbenevoles.org](http://www.tousbenevoles.org)

[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

[www.fondation-benevolat.fr](http://www.fondation-benevolat.fr)

[www.jeuneetbenevole.org](http://www.jeuneetbenevole.org)

[www.solidaire-info.org](http://www.solidaire-info.org)

[www.jeunes.gouv.fr](http://www.jeunes.gouv.fr)

[www.eurodesk.eu](http://www.eurodesk.eu)

[www.agence-erasmus.fr](http://www.agence-erasmus.fr) (Agence Erasmus + France éducation et formation)

[www.erasmusplus-jeunesse.fr](http://www.erasmusplus-jeunesse.fr) (Agence Erasmus + France Jeunesse & Sport)

dont une partie sur le Corps Européen de Solidarité

[www.erasmusplus-jeunesse.fr](http://www.erasmusplus-jeunesse.fr) (Portail européen de la Jeunesse)

[www.youthpass.eu/fr](http://www.youthpass.eu/fr)

[www.la-gilde.org](http://www.la-gilde.org)

[www.ritimo.org](http://www.ritimo.org)

[www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr) rubrique Emploi, stages, concours/volontaires internationaux

[www.fonjep.org](http://www.fonjep.org) (dispositifs pour groupes de jeunes)

[www.solidaritesjeunes.org](http://www.solidaritesjeunes.org)

[www.uniscite.fr](http://www.uniscite.fr)

[www.volontariat.org](http://www.volontariat.org) (Jeunesse et reconstruction)

<https://www.woof.fr>

<https://ec.europa.eu>

Les organismes de mobilité internationale, membres du **Collectif des Acteurs de la Mobilité Internationale (la CAMI)**

<https://camipaca.wordpress.com>

### Ressources engagement vie scolaire et étudiante :

**ANACEJ** (Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes) : <http://anacej.asso.fr>

**CIDEM** (Civisme et DEMocratie) : [www.cidem.org](http://www.cidem.org)

**Conseil Départemental des jeunes des Alpes Maritimes :**

[www.departement06.fr](http://www.departement06.fr)

**Conseil départemental des jeunes de Provence :** [www.departement13.fr](http://www.departement13.fr)

**Conseil régional Sud PACA :**

[www.maregionsud.fr](http://www.maregionsud.fr)

**Conseil académique de la vie lycéenne :**

[www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr) rubrique Lycée/vie lycéenne

**DREETS** (ex. DIRRECTE) :

<https://paca.dreets.gouv.fr>

**FAGE** Fédération des Associations

Générales Étudiantes : [www.fage.org](http://www.fage.org)

**UNEF** Union Nationale des Étudiants de France : <http://unef.fr> et <https://unef-aix-marseille.fr>

**UNI** Union Nationale Interuniversitaire :

[www.uni.asso.fr](http://www.uni.asso.fr)

### Ressources engagement vie civique et citoyenne

**Documentation Information Jeunesse** « Actuel CIDJ et Actuel Provence-Alpes-Côte d'Azur » :

Fiches pratiques : « Les droits et obligations du salarié », « Élections, rôles des élus.ues tout savoir », disponibles dans le réseau Info Jeunes.

**Sur le web :**

<http://jeunes.gouv.fr> rubrique citoyenneté

[www.place-publique.fr](http://www.place-publique.fr)

<https://travail-emploi.gouv.fr>

[www.vie-publique.fr](http://www.vie-publique.fr)

[www.justice.fr](http://www.justice.fr)

[www.cidj.com](http://www.cidj.com) rubrique vie quotidienne

**Sources :**

Actuel CIDJ et Actuel Provence-Alpes-Côte d'Azur

[www.defense.gouv.fr](http://www.defense.gouv.fr)  
[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)  
[www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)  
<http://eduscol.education.fr>  
[www.maregionsud.fr](http://www.maregionsud.fr)  
[www.cohesion-territoires.gouv.fr/politique-de-la-ville](http://www.cohesion-territoires.gouv.fr/politique-de-la-ville)

## Ressources s'engager dans les initiatives et projets

### Création d'activité :

[www.le-carburateur.fr](http://www.le-carburateur.fr) Pôle de l'entrepreneuriat à Marseille  
[www.bpifrance.fr](http://www.bpifrance.fr) et <https://bpifrance-creation.fr> tout sur la création d'entreprise en France  
<https://la-ruche.net> accompagnement, soutien, formation à la création d'activité, espace de coworking  
[www.inter-made.org](http://www.inter-made.org) incubateur de projets d'activités en ESS  
<https://transforama.fr> créer son activité ou construire son projet pro  
<https://moncosens.fr> couveuse et coworking  
<https://coop-jeunes.eu> Coopérative Jeunes Initiatives Sud  
[www.entrepreneursdanslaville.com](http://www.entrepreneursdanslaville.com) accompagnement projets d'activités  
<https://louvreboite.org> dispositif d'accompagnement à l'entrepreneuriat d'Apprentis d'Auteuil  
[www.adie.org](http://www.adie.org) association pour le Droit à l'Initiative Économique  
[www.bge.asso.fr](http://www.bge.asso.fr) accompagnement à la création d'activité  
[www.cresspaca.org](http://www.cresspaca.org) économie sociale et solidaire en PACA  
[www.avise.org](http://www.avise.org) portail du développement de l'économie sociale et solidaire  
<http://cjdcs.org> centre des jeunes dirigeants en économie sociale  
<http://enactus.fr> développement de projets lycéens et étudiants  
[www.entreprises.gouv.fr](http://www.entreprises.gouv.fr)  
[www.artisanatpourentreprenre.fr](http://www.artisanatpourentreprenre.fr)  
[www.cbe-emergence.com](http://www.cbe-emergence.com) site des comités de bassin d'emploi  
[www.initiative-france.fr](http://www.initiative-france.fr)  
[www.irce-paca.com](http://www.irce-paca.com) accompagnement à la création et au développement des entreprises  
[www.cnam-paca.fr](http://www.cnam-paca.fr)  
<https://paca.dreets.gouv.fr> Direction Régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités  
[www.entrepreneurielles.com](http://www.entrepreneurielles.com) femmes chefs d'entreprise  
<https://ncidff.info> réseau des CIDFF  
[www.les-scop-paca.coop](http://www.les-scop-paca.coop) entreprendre en coopérative  
<http://jetestemonentreprise.com> réseau national des couveuses d'activité  
[www.esia.org](http://www.esia.org) France Active  
[www.crea-sol.fr](http://www.crea-sol.fr) micro crédit  
[www.provenceangels.com](http://www.provenceangels.com) financement  
[www.agefiph.fr](http://www.agefiph.fr) pour les créateur.trices en situation de handicap

### Création d'association :

[www.maregionsud.fr](http://www.maregionsud.fr) Conseil Régional Sud Provence Alpes Côte-d'Azur  
[www.service-public.fr/associations](http://www.service-public.fr/associations) démarches pour créer son association (possible en ligne)  
[www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/](http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/) Drac-Paca Ministère de la Culture  
[www.unat-paca.asso.fr](http://www.unat-paca.asso.fr) tourisme social et solidaire  
[www.babalex.org](http://www.babalex.org) tout le juridique des associations  
[www.foyersruraux.org](http://www.foyersruraux.org) acteurs associatifs en milieu rural  
[www.uriopss-pacac.asso.fr](http://www.uriopss-pacac.asso.fr) (développer les solidarités entre les acteurs associatifs sanitaires et sociaux)  
[www.associationmodeemploi.fr](http://www.associationmodeemploi.fr)

### Spécial étudiants

[www.etudiant.gouv.fr](http://www.etudiant.gouv.fr) rubrique votre emploi/entrepreneuriat étudiant : dispositif PEPITE  
[www.crous-nice.fr](http://www.crous-nice.fr) rubrique animation-culture  
[www.crous-aix-marseille.fr](http://www.crous-aix-marseille.fr) rubrique culture

### Pour aller plus loin :

#### Documentation Information Jeunesse

« Actuel CIDJ et Actuel Provence-Alpes-Côte d'Azur » :

Fiches pratiques : « Créer une association », « Créer ou reprendre une entreprise », « Monter son projet : aides et conseils », disponibles dans le réseau Info Jeunes.

#### Sur le web :

[www.fonjep.org](http://www.fonjep.org)  
<http://jobforchange.org> (emplois à impact social)  
[www.lanef.com](http://www.lanef.com) (finances éthiques)  
<http://lesper.fr> (portail de l'ESS à l'école, construire une société inclusive et durable)  
[www.socialter.fr](http://www.socialter.fr) (périodique innovations sociales)  
[www.solidaire-info.org](http://www.solidaire-info.org) (portail de la solidarité pour construire son projet humanitaire et solidaire)  
**Sources :**  
Actuel CIDJ et Actuel Provence-Alpes-Côte d'Azur  
Guide de l'engagement tout au long de la vie, CRIJ Hauts de France :  
<https://www.ij-hdf.fr/nos-publications>  
[www.avise.org](http://www.avise.org) portail de l'ESS  
[www.cresspaca.org](http://www.cresspaca.org)

# Le Réseau Info Jeunes en Provence-Alpes-Côte d'Azur

## Info Jeunes - CRIJ Provence-Alpes-Côte d'Azur

96 la Canebière 13001 Marseille

04 91 24 33 50

[www.infojeunes-paca.fr](http://www.infojeunes-paca.fr) • [www.projeunes-paca.fr](http://www.projeunes-paca.fr)

[www.infojeunes-canebiere.fr](http://www.infojeunes-canebiere.fr)

## ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

### Château-Arnoux-Saint-Auban

Point Information Jeunesse

Tél : 04 92 31 29 35

[pij@mairie-casa04.fr](mailto:pij@mairie-casa04.fr)

[www.facebook.com/pijcasa04](https://www.facebook.com/pijcasa04)

[www.facebook.com/pij.casa](https://www.facebook.com/pij.casa)

### Gréoux-les-Bains

Point Information Jeunesse

Durance Lubéron Verdon

Agglomération - DLVA

Tél : 04 92 78 15 39

[espacejeune@mairie-greouxlesbains.fr](mailto:espacejeune@mairie-greouxlesbains.fr)

### Manosque

Point Information Jeunesse-Manosque

Durance Lubéron Verdon

Agglomération - DLVA

Tél : 04 92 72 19 70

[jeunesse@mjc-manosque.fr](mailto:jeunesse@mjc-manosque.fr)

### Sainte-Tulle

Point Information Jeunesse

Durance Lubéron Verdon

Agglomération - DLVA

Tél : 04 92 79 34 52

[pij@saintetulle.fr](mailto:pij@saintetulle.fr)

### Seyne-les-Alpes

Pôle jeunes Seyne-les-Alpes

Association Guzu Café associatif

l'Alternateur

Tél : 06 46 43 72 02

[jeunes.guzu@gmail.com](mailto:jeunes.guzu@gmail.com)

## HAUTES-ALPES

### Gap

Bureau Information Jeunesse

Tél : 04 92 53 22 77

[bij@ville-gap.fr](mailto:bij@ville-gap.fr)

[www.ville-gap.fr](http://www.ville-gap.fr)

### L'Argentière-la-Bessée

Point information jeunesse

Tél : 04 92 23 06 21

[msap@cc-paysdesecrins.com](mailto:msap@cc-paysdesecrins.com)

[www.cc-paysdesecrins.com](http://www.cc-paysdesecrins.com)

### Communauté de communes Sisteronais - Buëch Serres

Information Jeunesse Sisteronais-  
Buëch

Tél : 04 92 67 08 25

[nathalie.jouve@sisteronais-buech.fr](mailto:nathalie.jouve@sisteronais-buech.fr);

[christine.michel@sisteronais-buech.fr](mailto:christine.michel@sisteronais-buech.fr)

**Structure intercommunale**

regroupant les localités de : Serres,  
Sisteron, Laragne, La Motte du Caire,  
Mison,, Rosans, Valdoule, Orpierre.

## ALPES-MARITIMES

### Antibes

Bureau Information Jeunesse

Tél : 04 92 90 52 38

[accueil.bij@ville-antibes.fr](mailto:accueil.bij@ville-antibes.fr)

[www.antibes-juanlespins.com](http://www.antibes-juanlespins.com)

### Cannes

Bureau Information Jeunesse

Tél : 04 97 06 43 40

[bij@ville-cannes.fr](mailto:bij@ville-cannes.fr)

[www.cannes.com](http://www.cannes.com)

### SIVOM de Villefranche-sur-Mer - Cap-d'Ail

Bureau Information Jeunesse

Tél : 04 93 41 91 80

[bij.capdail@sivom-villefranche.org](mailto:bij.capdail@sivom-villefranche.org)

[www.sivom-villefranche.org](http://www.sivom-villefranche.org)

**Structure intercommunale** : Cap  
d'Ail, Beaulieu-su-Mer, Èze, La Turbie,  
Villefranche-sur-Mer, Saint-Jean-Cap-  
Ferrat.

## La Colle-sur-Loup

Point Information Jeunesse  
Tél : 04 93 24 68 36  
[espacejeune-lacolle@orange.fr](mailto:espacejeune-lacolle@orange.fr)  
[www.facebook.com](http://www.facebook.com)

## SIVOM Val de Banquière

Bureau Information Jeunesse  
Déménagement en cours à Saint-André de la Roche  
Tél : 04 92 00 10 37  
[bij.trinite@svdb.fr](mailto:bij.trinite@svdb.fr)  
**Structure intercommunale** : La Trinité, Saint-André de La Roche, Levens, Drap.

## Le Cannet

Bureau Information Jeunesse  
Tél : 04 92 59 27 30  
[daubert@mairie-le-cannet.fr](mailto:daubert@mairie-le-cannet.fr)  
[www.lecannet.fr](http://www.lecannet.fr)

## Menton

Bureau Information Jeunesse  
Tél : 04 92 10 51 00  
[bij@ville-menton.fr](mailto:bij@ville-menton.fr)

## Nice

Cap Jeunesse Côte d'Azur / AGIS 06  
Tél : 04 93 80 93 93  
[bij@cap-jeunesse.fr](mailto:bij@cap-jeunesse.fr)  
[www.cap-jeunesse.fr](http://www.cap-jeunesse.fr)  
[www.facebook.com/capjeunesseca](http://www.facebook.com/capjeunesseca)

## Roquebrune-Cap-Martin

Point Information Jeunesse  
06190 Roquebrune-Cap-Martin  
Tél : 04 92 10 21 38  
[emj@mairiercm.fr](mailto:emj@mairiercm.fr)

## Saint-Laurent-du-Var

Bureau Information Jeunesse  
AAJIE - Accompagnement Jeunesse  
Information Emploi AGASC -  
Association de gestion et animation  
sportive et socio-culturelle  
Tél : 06 07 29 09 27  
[bij@agasc.fr](mailto:bij@agasc.fr)  
<https://infojeunes.agasc.fr>

## Vallauris

Bureau Information Jeunesse  
Tél : 04 92 95 15 02  
[informationjeunesse.vallauris@gmail.com](mailto:informationjeunesse.vallauris@gmail.com)

## Villeneuve-Loubet

Bureau Information Jeunesse  
Tél : 07 63 09 06 59  
[amandine.raya@villeneuveloubet.fr](mailto:amandine.raya@villeneuveloubet.fr);  
[jeunesse@villeneuveloubet.fr](mailto:jeunesse@villeneuveloubet.fr)  
[www.villeneuveloubet.fr](http://www.villeneuveloubet.fr)

## BOUCHES-DU-RHÔNE

### Aix-en-Provence

Le repère jeunesse  
Tél : 04 42 91 98 00  
[lereperejeunesse@mairie-aixenprovence.fr](mailto:lereperejeunesse@mairie-aixenprovence.fr)  
[www.aixenprovence.fr/Le-Repere-Jeunesse](http://www.aixenprovence.fr/Le-Repere-Jeunesse)

### Allauch

Bureau Information Jeunesse  
13190 Allauch  
Tél : 04 86 67 46 20  
[t.dalmasso@allauch.com](mailto:t.dalmasso@allauch.com);  
[e.napoleoni@allauch.com](mailto:e.napoleoni@allauch.com)

### Aubagne

Service Information Jeunesse -  
Aubagne  
Tél : 04 42 01 56 56  
[pj@aubagne.fr](mailto:pj@aubagne.fr)  
[www.aubagne.fr/PIJ.html](http://www.aubagne.fr/PIJ.html)

### Auriol

Point Information Jeunesse  
Tél : 04 42 01 91 09  
[pj@mairie-auriol.fr](mailto:pj@mairie-auriol.fr)

### Châteaurenard

Point Information Jeunesse  
Tél : 06 25 15 05 25  
[jeunesse@chateaurenard.com](mailto:jeunesse@chateaurenard.com)

### Gardanne

Point Information Jeunesse-  
Tél : 04 42 12 62 85  
[jeunesse@ville-gardanne.fr](mailto:jeunesse@ville-gardanne.fr)  
[www.ville-gardanne.fr](http://www.ville-gardanne.fr)

### Istres

Point Information Jeunesse  
Tél : 04 42 56 25 19  
[epj@wanadoo.fr](mailto:epj@wanadoo.fr)  
<https://site-epj.fr>

### La Ciotat

Bureau Information Jeunesse  
Tél : 04 42 83 85 57  
[bij.ciotat@mairie-laciotat.fr](mailto:bij.ciotat@mairie-laciotat.fr)  
[www.laciotat.com](http://www.laciotat.com)

### Lambesc

Point Information Jeunesse  
Tél : 04 42 17 02 95  
[pj@lambesc.fr](mailto:pj@lambesc.fr)  
[bme@lambesc.fr](mailto:bme@lambesc.fr)

### **Marseille**

Info Jeunes Provence-Alpes-Côte d'Azur

Tél : 04 91 24 33 50

[bonjour@crijpaca.fr](mailto:bonjour@crijpaca.fr)

[www.infojeunes-paca.fr](http://www.infojeunes-paca.fr)

[www.projeunes-paca.fr](http://www.projeunes-paca.fr)

[www.infojeunes-canebiere.fr](http://www.infojeunes-canebiere.fr)

Point Information Jeunesse - Marseille

La Castellane

Tél : 04 91 46 04 39

[contact@cs-lacastellane.com](mailto:contact@cs-lacastellane.com),

[jeunesse.cslacastellane@gmail.com](mailto:jeunesse.cslacastellane@gmail.com)

### **Miramas**

Info Jeunes de Miramas

Tél : 06 65 05 04 19

[b.evesque@mairie-miramas.fr](mailto:b.evesque@mairie-miramas.fr)

### **Peyrolles-en-Provence**

Maison des jeunes Peyrolles-en-Provence

Tél : 04 42 57 89 81

[mdj.peyrolles@utse.ifac.asso.fr](mailto:mdj.peyrolles@utse.ifac.asso.fr)

### **Plan-de-Cuques**

Point Jeunes - Espace Anna Bremond

Tél : 04 91 68 61 11

[espaceab@plandecuques.fr](mailto:espaceab@plandecuques.fr)

[www.plandecuques.fr](http://www.plandecuques.fr)

### **Saint-Martin-de-Crau**

Point Information Jeunesse

Tél : 04 90 47 95 55

[pj.polejeunesse@csoliviers.fr](mailto:pj.polejeunesse@csoliviers.fr)

[www.csoliviers.fr](http://www.csoliviers.fr)

### **Saint-Rémy-de-Provence**

Maison des jeunes - Point Information Jeunesse

Tél : 04 90 90 56 17

[jeunesse@ville-srdp.fr](mailto:jeunesse@ville-srdp.fr)

[www.mairie-saintremydeprovence.fr](http://www.mairie-saintremydeprovence.fr)

### **Venelles**

Point Information Jeunesse

Tél : 04 42 54 09 09

[pj@venelles.fr](mailto:pj@venelles.fr)

## **VAR**

### **Bormes-les-Mimosas**

Espace Orientation Emploi - Espace numérique

Tél : 04 94 01 58 60

[pj@ville-bormes.fr](mailto:pj@ville-bormes.fr)

[www.ville-bormes.fr](http://www.ville-bormes.fr)

[www.facebook.com](http://www.facebook.com)

### **Cuers**

Point Information Jeunesse

Tél : 04 94 28 51 12

[dcornara@cuers.fr](mailto:dcornara@cuers.fr)

[www.ville-de-cuers.com](http://www.ville-de-cuers.com)

### **Draguignan**

Info Jeunes Draguignan

Tél : 04 94 68 27 00

[infojeunes@ville-draguignan.fr](mailto:infojeunes@ville-draguignan.fr)

[www.ville-draguignan.fr](http://www.ville-draguignan.fr)

[www.facebook.com/draguignanBij](https://www.facebook.com/draguignanBij)

### **Fréjus**

Point Information Jeunesse

Tél : 04 94 52 79 22 / 26

[pijca@ville-frejus.fr](mailto:pijca@ville-frejus.fr)

### **Garéoult**

Bureau Information Jeunesse

Tél : 04 94 80 94 90

[service-jeunesse@gareoult.fr](mailto:service-jeunesse@gareoult.fr)

[www.gareoult.fr](http://www.gareoult.fr)

[www.facebook.com/Service-Jeunesse-Ville-de-Gareoult](https://www.facebook.com/Service-Jeunesse-Ville-de-Gareoult)

### **La Garde**

Bureau Information Jeunesse

Tél : 04 94 21 60 64

[bij\\_lagarde@yahoo.fr](mailto:bij_lagarde@yahoo.fr)

[www.ville-lagarde.fr](http://www.ville-lagarde.fr)

### **La Londe-les-Maures**

Bureau Information Jeunesse

Tél : 04 94 01 54 38

[bij@lalondelesmaures.fr](mailto:bij@lalondelesmaures.fr)

[www.ville-lalondelesmaures.fr](http://www.ville-lalondelesmaures.fr)

<http://fr-fr.facebook.com/>

[bijdelalondelesmaures](http://bijdelalondelesmaures)

### **La Seyne-sur-Mer**

Bureau information jeunesse

Tél : 04 94 06 07 80

[bij83500@gmail.com](mailto:bij83500@gmail.com)

### **Le Beausset**

Bureau Information Jeunesse

Tél : 04 22 80 14 52

[bij@ville-lebeausset.fr](mailto:bij@ville-lebeausset.fr)

[www.ville-lebeausset.fr](http://www.ville-lebeausset.fr)

### **Le Luc-en-Provence**

Point Information Jeunesse

Tél : 04 94 47 99 72

[pj@mairie-leluc.fr](mailto:pj@mairie-leluc.fr);

[espace.jeunesse@mairie-leluc.fr](mailto:espace.jeunesse@mairie-leluc.fr)

### Le Muy

Bureau Information Jeunesse  
Tél : 04 98 12 49 36  
[bij.lemuy83520@gmail.com](mailto:bij.lemuy83520@gmail.com);  
[espacejeunes@ville-lemuy.fr](mailto:espacejeunes@ville-lemuy.fr)  
[www.ville-lemuy.fr](http://www.ville-lemuy.fr)

### Le Revest-les-Eaux

Information Jeunesse  
Tél : 04 94 98 81 79  
[clement.slaj83@gmail.com](mailto:clement.slaj83@gmail.com);  
[fabien.slaj83@gmail.com](mailto:fabien.slaj83@gmail.com)

### Ollioules

Info Jeunes Ollioules  
Tél : 06 13 11 74 00  
[sdj.olioules@laligue83.org](mailto:sdj.olioules@laligue83.org)

### Rocbaron

Bureau Information Jeunesse  
Tél : 04 94 72 84 66  
[christel.reinhard-ribou@mairie-rocbaron.fr](mailto:christel.reinhard-ribou@mairie-rocbaron.fr),  
[bij@mairie-rocbaron.fr](mailto:bij@mairie-rocbaron.fr)  
<https://mairie-rocbaron.fr>

### Roquebrune-sur-Argens

Point Information Jeunesse  
Tél : 04 94 81 23 60  
[bij@mairie-roquebrune-argens.fr](mailto:bij@mairie-roquebrune-argens.fr)

### Saint-Cyr-sur-Mer

Bureau municipal de l'Emploi / Info Jeunes  
Tél : 04 94 32 01 79  
[emploi.stcyr@wanadoo.fr](mailto:emploi.stcyr@wanadoo.fr)

### Sainte-Maxime

Bureau information jeunesse  
Tél : 04 94 79 97 05  
[bij@ste-maxime.fr](mailto:bij@ste-maxime.fr)  
[www.sainte-maxime.fr](http://www.sainte-maxime.fr)

### Saint-Raphaël

Espace Jeunesse de Saint-Raphaël  
Tél : 04 98 11 89 75  
[espacejeunesse@ville-saintraphael.fr](mailto:espacejeunesse@ville-saintraphael.fr)  
[www.facebook.com/bijdesaintraphael](https://www.facebook.com/bijdesaintraphael)  
[www.ville-saintraphael.fr](http://www.ville-saintraphael.fr)

### Toulon

Maison de l'étudiant et de l'Information Jeunesse (MDEIJ)  
Tél : 04 83 16 65 20  
[maisonetudiant@mairie-toulon.fr](mailto:maisonetudiant@mairie-toulon.fr)  
[www.toulon.fr](http://www.toulon.fr)

### Vinon-sur-Verdon

Point Information Jeunesse  
Durance Lubéron Verdon  
Agglomération - DLVA  
Tél : 04 92 79 34 62  
[jeunesse@maisondupartage.fr](mailto:jeunesse@maisondupartage.fr)

## VAUCLUSE

### Avignon

Point Information Jeunesse - Avignon - Monfleury  
[mptmonfleury.jeunesse@gmail.com](mailto:mptmonfleury.jeunesse@gmail.com)  
<https://maisonpourtousmonfleury.fr>

Infos Jeunes - Espace Pluriel Avignon - Rocade Barrière  
Tél : 06 73 21 12.23  
[clementine\\_chaix@ccasavignon.org](mailto:clementine_chaix@ccasavignon.org)

### Bédarrides

Info Jeunes Bédarrides  
Tél : 06 08 87 24 39  
[pjj.bedarrides@gmail.com](mailto:pjj.bedarrides@gmail.com)

### Communauté de communes Rhône-Lez- Provence

Bollène  
Espace jeunes - Point Information Jeunesse  
Tél : 07 60 83 55 40  
[pjj@ccrip.fr](mailto:pjj@ccrip.fr)

**Structure intercommunale** : Lapalud, Mondragon, Bollène, La Motte du Rhône

### Carpentras

Point Information Jeunesse  
Tél : 04 90 60 84 00  
[jeunesse@carpentras.fr](mailto:jeunesse@carpentras.fr)  
<https://infojeunes.carpentras.fr/accueil.html>

### Cavaillon

Point information jeunesse  
Tél : 04 90 71 96 06  
[pjj@ville-cavaillon.fr](mailto:pjj@ville-cavaillon.fr)

### Jonquières

Point Information Jeunesse  
Tél : 04 90 70 59 17  
[infojeunesse@jonquieres.fr](mailto:infojeunesse@jonquieres.fr)  
[www.jonquieres.fr](http://www.jonquieres.fr)

### Le Pontet

Bureau Information Jeunesse  
Tél : 04 90 03 09 50  
[bij.pontet@hotmail.fr](mailto:bij.pontet@hotmail.fr)



### L'Isle-sur-la-Sorgue

Point information jeunesse

Tél : 04 90 24 50 19

[pjij@islesurlasorgue.fr](mailto:pjij@islesurlasorgue.fr)

### Maubec

Point Information Jeunesse (PIJ)

Association AVEC Pôle animation  
jeunesse et famille

Tél : 04 86 50 80 10

[info.jeunesse@aveclagare.org](mailto:info.jeunesse@aveclagare.org)

[www.aveclagare.org](http://www.aveclagare.org)

### Morières-lès-Avignon

Espace Information Jeunesse

Tél : 04 86 19 20 35

[mdj@mories.fr](mailto:mdj@mories.fr)

[www.bigbird-prod.com](http://www.bigbird-prod.com)

### Pernes-les-Fontaines

Point Information Jeunesse

84210 Pernes-les-Fontaines

Tél : 04 90 66 66 94

[conserverie@jeunesse-](mailto:conserverie@jeunesse-)

[perneslesfontaines.fr](http://perneslesfontaines.fr)

[www.jeunesse-perneslesfontaines.fr](http://www.jeunesse-perneslesfontaines.fr)

### Sarrians

Point Information Jeunesse

Tél : 07 77 00 37 33

[pjij-sarrians@hotmail.fr](mailto:pjij-sarrians@hotmail.fr)

[www.ville-sarrians.fr](http://www.ville-sarrians.fr)

### Valréas

Bureau Information Jeunesse

Centre social AGC - Association  
gestion centre loisirs vacances

Tél : 04 90 35 24 27

[mediationpij.valreas@gmail.com](mailto:mediationpij.valreas@gmail.com)



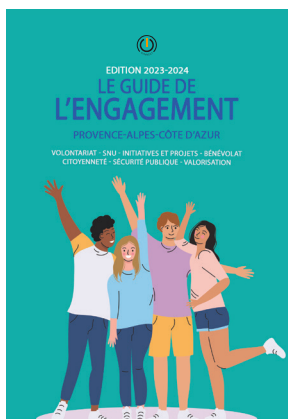


Connecte-toi sur

[boussole.jeunes.gouv.fr](https://boussole.jeunes.gouv.fr)

◀ *la Boussole* ▶  
*des Jeunes*

te met en contact  
avec le pro qu'il te faut



## Une édition du CRIJ Provence-Alpes-Côte d'Azur

Directrice de la publication : Florence Lecocq

Coordination : Pascale Serra

Recherche documentaire et rédaction :

Claude Duffaud

Création et réalisation graphique maquette : Pygma

Régie publicitaire : Pygma - Tél. 02 32 96 31 31

Impression et façonnage : Imprimerie Mérico



Info Jeunes - CRIJ Provence-Alpes-Côte d'Azur

96 La Canebière

13001 Marseille

04 91 24 33 50

[www.infojeunes-paca.fr](http://www.infojeunes-paca.fr) • [www.projeunes-paca.fr](http://www.projeunes-paca.fr)

[www.infojeunes-canebiere.fr](http://www.infojeunes-canebiere.fr)



#INFOJEUNESPACA



DÉPART  
18:25

PAR CHÈQUE-VACANCES

Une aide qui finance  
80 % du coût  
de mes vacances\* ?

AVEC DÉPART 18:25,  
C'EST OÙ JE VEUX,  
QUAND JE VEUX ! ;)

Rendez-vous sur [depart1825.com](https://depart1825.com)



/depart1825



@programmedepart1825ans



@depart1825



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



\*Voir conditions sur  
[depart1825.com](https://depart1825.com)